

**La Banque Nationale divulgue des résultats record au troisième trimestre de 2016**

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 31 août 2016** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 478 M\$ au troisième trimestre de 2016, en hausse de 6 % par rapport à 453 M\$ pour la période correspondante de 2015. Le résultat dilué par action de 1,31 \$ au troisième trimestre de 2016 se compare à 1,28 \$ au trimestre correspondant de 2015.

En excluant les éléments particuliers, le résultat net record de 486 M\$ au troisième trimestre de 2016 est en croissance de 9 % par rapport à 444 M\$ au troisième trimestre de 2015. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers atteint 1,33 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, une augmentation de 6 % par rapport à 1,25 \$ au trimestre correspondant de 2015. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

Le résultat net de la Banque pour les neuf premiers mois de 2016 se chiffre à 949 M\$, par rapport à 1 272 M\$ pour la période correspondante de 2015. Le résultat dilué par action atteint 2,51 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016, contre 3,56 \$ pour la période correspondante de 2015, essentiellement en raison de la provision sectorielle de 183 M\$, déduction faite des impôts, pour pertes sur créances aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz enregistrée au deuxième trimestre de 2016. Excluant la provision sectorielle et les éléments particuliers, le résultat net des neuf mois terminés le 31 juillet 2016 s'élève à 1 333 M\$, en hausse de 5 % par rapport à 1 265 M\$ pour la période correspondante de 2015. Le résultat dilué par action aurait été de 3,65 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une augmentation de 3 % par rapport à 3,54 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015.

« Le résultat net de la Banque a affiché une bonne croissance au troisième trimestre de 2016, notamment pour le secteur de Gestion de patrimoine et celui des Particuliers et Entreprises, ce dernier bénéficiant de la qualité du crédit de son portefeuille de prêts, a commenté Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale. De plus, le ratio des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) augmente vers la cible que la Banque s'est fixée et atteint 9,9 % au 31 juillet 2016 », indique M. Vachon.

**Faits saillants**

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
Résultat net	478	453	6	949	1 272	(25)
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,31 \$	1,28 \$	2	2,51 \$	3,56 \$	(29)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,7 %	18,8 %		12,0 %	18,1 %	
Ratio de versement des dividendes	62 %	44 %		62 %	44 %	
<b>Excluant les éléments particuliers<sup>(1)</sup></b>						
Résultat net	486	444	9	1 150	1 265	(9)
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,33 \$	1,25 \$	6	3,11 \$	3,54 \$	(12)
Résultat net excluant la provision sectorielle <sup>(2)</sup>				1 333	1 265	5
Résultat dilué par action excluant la provision sectorielle <sup>(2)</sup> ( <i>en dollars</i> )				3,65 \$	3,54 \$	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	19,0 %	18,4 %		14,9 %	17,9 %	
Ratio de versement des dividendes	50 %	42 %		50 %	42 %	
				<b>Au 31 juillet 2016</b>	<b>Au 31 octobre 2015</b>	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				9,9 %	9,9 %	
Ratio de levier selon Bâle III				3,7 %	3,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Une provision sectorielle pour pertes sur créances aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$ (183 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistrée au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016.

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net record de 203 M\$ au troisième trimestre de 2016 par rapport à 193 M\$ au troisième trimestre de 2015.
- Les revenus atteignent 739 M\$ au troisième trimestre de 2016, en hausse de 8 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2015.
- Croissance soutenue du crédit aux particuliers de 5 % depuis un an, les hausses les plus importantes provenant du crédit hypothécaire. Croissance du crédit aux entreprises de 3 % depuis un an.
- La marge nette d'intérêts atteint 2,25 % au troisième trimestre de 2016, par rapport à 2,24 % au troisième trimestre de 2015 et à 2,20 % au trimestre précédent.
- Le ratio d'efficacité de 56,4 % est inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2015.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 80 M\$ au troisième trimestre de 2016 par rapport à 76 M\$ pour le trimestre correspondant de 2015, une hausse de 5 %.
- Résultat net excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 86 M\$, en hausse de 4 M\$ ou 5 %.
- Revenu total excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 362 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, contre 347 M\$ au trimestre correspondant de 2015, en hausse de 15 M\$ ou 4 %, principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> s'établissent à 245 M\$ au troisième trimestre de 2016 par rapport à 236 M\$ au trimestre correspondant de 2015.
- Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>, le ratio d'efficacité de 67,7 % s'améliore comparativement à 68,0 % au troisième trimestre de 2015.

## Marchés financiers

- Résultat net de 174 M\$ au troisième trimestre de 2016 contre 201 M\$ au trimestre correspondant de 2015, en baisse de 13 %.
- Revenu total de 440 M\$, en baisse de 30 M\$, essentiellement en raison de la baisse des revenus liés aux activités de négociation et des revenus tirés des autres activités.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 4 M\$ pour atteindre 198 M\$ au troisième trimestre de 2016.
- Le ratio d'efficacité de 45,0 % se compare à 41,3 % au troisième trimestre de 2015.

## Autres

- Conclusion de l'acquisition de Advanced Bank of Asia Limited (ABA) en date du 16 mai 2016.
- Résultat net de 21 M\$ au troisième trimestre de 2016 contre une perte nette de 17 M\$ au trimestre correspondant de 2015. Cette variation s'explique principalement par le gain de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA ainsi que par la contribution supérieure des activités de trésorerie qui ont plus que compensé les revenus liés aux billets restructurés enregistrés au cours du troisième trimestre de 2015.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 9,9 % au 31 juillet 2016, inchangé par rapport au 31 octobre 2015.
- Ratio de levier selon Bâle III de 3,7 % au 31 juillet 2016, inchangé par rapport au 31 octobre 2015.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

# RAPPORT DE GESTION

Daté du 30 août 2016

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2015. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Mode de présentation de l'information	4	Méthodes comptables et communication de l'information financière	15
Faits saillants	5	Méthodes comptables et principales estimations comptables	15
Analyse financière	6	Modifications de méthodes comptables	15
Résultats consolidés	6	Modifications d'estimations comptables	16
Résultats sectoriels	9	Modifications futures de méthodes comptables	16
Bilan consolidé	12	Communication de l'information financière	17
Acquisition	14	Informations financières supplémentaires	17
Transactions avec des parties liées	14	Divulgaration d'information sur les risques	18
Titrisation et arrangements hors bilan	14	Gestion du capital	19
		Gestion des risques	26
		Données financières trimestrielles	39

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Perspectives pour la Banque Nationale » et « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2015, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2016 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2016 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 55 du Rapport annuel 2015, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque et affectant les fonds propres et les liquidités, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux cotes de crédit attribuées à la Banque, et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2015. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autres.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque sont préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB. La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer les résultats et mesurer la performance globale de la Banque. Le fait de recourir à un tel mode de présentation de l'information donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises prévoient les lecteurs que le résultat net et les autres mesures ajustées en fonction de critères autres que les IFRS n'ont pas une signification standard selon les IFRS et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

### Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers</b>						
Particuliers et Entreprises	203	193	5	378	528	(28)
Gestion de patrimoine	86	82	5	256	247	4
Marchés financiers	174	201	(13)	529	552	(4)
Autres	23	(32)		(13)	(62)	
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers</b>	<b>486</b>	<b>444</b>	<b>9</b>	<b>1 150</b>	<b>1 265</b>	<b>(9)</b>
Éléments liés à la détention des billets restructurés <sup>(1)</sup>	(1)	16		(5)	52	
Éléments relatifs aux acquisitions <sup>(2)</sup>	(7)	(7)		(33)	(21)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée <sup>(3)</sup>	—	—		(145)	—	
Incidence de changements aux mesures fiscales <sup>(4)</sup>	—	—		(18)	—	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(5)</sup>	—	—		—	25	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée <sup>(6)</sup>	—	—		—	(16)	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles <sup>(7)</sup>	—	—		—	(33)	
<b>Résultat net</b>	<b>478</b>	<b>453</b>	<b>6</b>	<b>949</b>	<b>1 272</b>	<b>(25)</b>
<b>Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers</b>	<b>1,33 \$</b>	<b>1,25 \$</b>	<b>6</b>	<b>3,11 \$</b>	<b>3,54 \$</b>	<b>(12)</b>
Éléments liés à la détention des billets restructurés <sup>(1)</sup>	—	0,05		(0,01)	0,16	
Éléments relatifs aux acquisitions <sup>(2)</sup>	(0,02)	(0,02)		(0,10)	(0,07)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée <sup>(3)</sup>	—	—		(0,43)	—	
Incidence de changements aux mesures fiscales <sup>(4)</sup>	—	—		(0,05)	—	
Prime versée sur les actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation <sup>(8)</sup>	—	—		(0,01)	—	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(5)</sup>	—	—		—	0,08	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée <sup>(6)</sup>	—	—		—	(0,05)	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles <sup>(7)</sup>	—	—		—	(0,10)	
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,31 \$</b>	<b>1,28 \$</b>	<b>2</b>	<b>2,51 \$</b>	<b>3,56 \$</b>	<b>(29)</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>						
Incluant les éléments particuliers	18,7 %	18,8 %		12,0 %	18,1 %	
Excluant les éléments particuliers	19,0 %	18,4 %		14,9 %	17,9 %	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, un coût de financement de 2 M\$ (1 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2015 : 5 M\$, 3 M\$ déduction faite des impôts). De plus, des revenus de 26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2015 en raison de remboursements de capital et de l'appréciation de la juste valeur de ces billets. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, un coût de financement de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2015 : 14 M\$, 11 M\$ déduction faite des impôts). Au cours de la période correspondante de 2015, des revenus de 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrés en raison de remboursements de capital et de l'appréciation de la juste valeur de ces billets et un gain de 37 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, des charges de 8 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux acquisitions (2015 : 9 M\$, 7 M\$ déduction faite des impôts). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, ces charges sont de 42 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) et pour la période correspondante de 2015, elles se chiffraient à 27 M\$ (21 M\$ déduction faite des impôts). Ces charges se composent majoritairement de bonis de rétention et comprennent également la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) ainsi que la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans Groupe TMX limitée (TMX), notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 18 M\$ (13 M\$ déduction faite des impôts) enregistrées au cours du premier trimestre de 2016.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque a radié sa participation dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. (Maple) pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) suite à l'événement survenu le 6 février 2016, tel que décrit à la section « Bilan consolidé » à la page 14.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une provision fiscale de 18 M\$ a été enregistrée afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales qui ont été quasi adoptés.

(5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015, un gain sur cession d'actions, net des frais de souscription, de 29 M\$ (25 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré suite à la disposition d'actions de Fiera Capital par l'intermédiaire d'une des filiales de la Banque.

(6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015, une perte de 18 M\$ (16 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistrée suite à la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée.

(7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015, des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 46 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) relativement à des développements technologiques avaient été enregistrées.

(8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une prime de 3 M\$ a été versée sur les actions privilégiées de premier rang, série 20, rachetées à des fins d'annulation.

## FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 557	1 510	3	4 271	4 341	(2)
Résultat net	478	453	6	949	1 272	(25)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	460	436	6	892	1 221	(27)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,7 %	18,8 %		12,0 %	18,1 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	1,32 \$	1,29 \$	2	2,52 \$	3,61 \$	(30)
dilué	1,31	1,28	2	2,51	3,56	(29)
<b>Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
<b>Résultats d'exploitation</b>						
<i>(en équivalent imposable) <sup>(2)</sup></i>						
Revenu total	1 610	1 553	4	4 647	4 509	3
Résultat net	486	444	9	1 150	1 265	(9)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	468	427	10	1 093	1 214	(10)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	19,0 %	18,4 %		14,9 %	17,9 %	
Ratio d'efficacité	57,9 %	58,0 %		58,1 %	58,5 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	1,35 \$	1,27 \$	6	3,13 \$	3,58 \$	(13)
dilué	1,33	1,25	6	3,11	3,54	(12)
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>						
Dividendes déclarés	0,55 \$	0,52 \$		1,63 \$	1,52 \$	
Valeur comptable				28,39	27,60	
Cours de l'action						
haut	46,65	50,01		46,65	55,06	
bas	40,98	43,78		35,83	43,78	
clôture	44,71	45,74		44,71	45,74	
Nombre d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>	336 826	330 001		336 826	330 001	
Capitalisation boursière	15 059	15 094		15 059	15 094	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015	Variation %
<b>Bilan et hors-bilan</b>			
Actif total	229 896	216 090	6
Prêts et acceptations	124 789	115 238	8
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(328)	(112)	
en % des prêts et acceptations moyens	(0,3) %	(0,1) %	
Dépôts	138 875	128 830	8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9 563	9 531	–
Actifs sous administration et sous gestion	387 743	358 139	8
Couverture par les résultats	8,06	10,49	
Couverture de l'actif	10,01	6,78	
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III</b>			
<b>Ratios des fonds propres <sup>(3)</sup></b>			
de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	9,9 %	9,9 %	
catégorie 1 <sup>(4)</sup>	13,3 %	12,5 %	
total <sup>(4)(5)</sup>	15,1 %	14,0 %	
Ratio de levier <sup>(3)</sup>	3,7 %	3,7 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	137 %	131 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés <sup>(6)</sup>	21 731	20 189	8
Nombre de succursales au Canada	453	452	–
Nombre de guichets automatiques	937	930	1

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Consulter les « Résultats consolidés » à la page 6.

(3) Les ratios sont calculés selon la méthode « tout compris ».

(4) Les ratios au 31 octobre 2015 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 20 effectué le 15 novembre 2015.

(5) Le ratio au 31 octobre 2015 tient compte du remboursement des billets d'une valeur de 500 M\$ effectué le 2 novembre 2015.

(6) Le nombre d'employés inclut maintenant les employés des filiales Credigy Ltd. et Advanced Bank of Asia Limited.

# ANALYSE FINANCIÈRE

## Résultats consolidés

Au 1<sup>er</sup> novembre 2015, la Banque a modifié le classement de certains montants de l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, un montant de 11 M\$ présenté au poste *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts* (30 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). Ce reclassement n'a aucune incidence sur le *Résultat net*.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	772	672	15	2 187	1 987	10
Revenus autres que d'intérêts	785	838	(6)	2 084	2 354	(11)
Revenu total	1 557	1 510	3	4 271	4 341	(2)
Frais autres que d'intérêts	937	906	3	2 716	2 705	–
Contribution	620	604	3	1 555	1 636	(5)
Dotations aux pertes sur créances	45	56	(20)	425	167	
Résultat avant charge d'impôts	575	548	5	1 130	1 469	(23)
Charge d'impôts	97	95	2	181	197	(8)
Résultat net	478	453	6	949	1 272	(25)
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,31	1,28	2	2,51	3,56	(29)
<b>Équivalent imposable<sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	48	61		178	247	
Revenus autres que d'intérêts	–	–		2	–	
Charge d'impôts	48	61		180	247	
Résultat net	–	–		–	–	
<b>Éléments particuliers<sup>(2)</sup></b>						
Éléments liés à la détention des billets restructurés	(2)	21		(7)	72	
Éléments relatifs aux acquisitions	(8)	(9)		(42)	(27)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée	–	–		(164)	–	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital	–	–		–	29	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée	–	–		–	(18)	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles	–	–		–	(46)	
Éléments particuliers avant impôts	(10)	12		(213)	10	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers <sup>(3)</sup>	(2)	3		(12)	3	
Éléments particuliers après impôts <sup>(4)</sup>	(8)	9		(201)	7	
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers<sup>(1)(2)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	822	738	11	2 372	2 248	6
Revenus autres que d'intérêts	788	815	(3)	2 275	2 261	1
Revenu total	1 610	1 553	4	4 647	4 509	3
Frais autres que d'intérêts	932	900	4	2 699	2 636	2
Contribution	678	653	4	1 948	1 873	4
Dotations aux pertes sur créances	45	56	(20)	425	167	
Résultat avant charge d'impôts	633	597	6	1 523	1 706	(11)
Charge d'impôts	147	153	(4)	373	441	(15)
Résultat net	486	444	9	1 150	1 265	(9)
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> ) <sup>(4)</sup>	1,33	1,25	6	3,11	3,54	(12)
Résultat net excluant la provision sectorielle <sup>(5)</sup>				1 333	1 265	5
Résultat dilué par action excluant la provision sectorielle <sup>(5)</sup> ( <i>en dollars</i> )				3,65	3,54	3
Actif moyen	237 447	221 644	7	233 439	221 014	6
Prêts et acceptations moyens	122 267	110 062	11	119 673	107 160	12
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(328)	(112)		(328)	(112)	
Dépôts moyens	140 253	128 387	9	139 293	126 082	10
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup>	57,9 %	58,0 %		58,1 %	58,5 %	

(1) La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(3) La charge d'impôts liée aux éléments particuliers pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 inclut une provision fiscale de 18 M\$ qui a été enregistrée afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales qui ont été quasi adoptés.

(4) Les éléments particuliers des neuf mois terminés le 31 juillet 2016 incluent une prime sur rachat d'actions privilégiées, série 20, à des fins d'annulation de 3 M\$ ou 0,01 \$ par action.

(5) Une provision sectorielle pour pertes sur créances aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$ (183 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistrée au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016.

## Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 478 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 6 % par rapport à 453 M\$ au troisième trimestre de 2015. Le résultat dilué par action atteint 1,31 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016 par rapport à 1,28 \$ au trimestre correspondant de 2015.

En excluant les éléments particuliers, le résultat net record de 486 M\$ au troisième trimestre de 2016 est en hausse de 9 % par rapport à 444 M\$ au troisième trimestre de 2015, et le résultat dilué par action de 1,33 \$ au troisième trimestre de 2016 est en hausse de 6 % par rapport à 1,25 \$ au trimestre correspondant de 2015. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2016, déduction faite des impôts, comprennent un coût de financement de 1 M\$ (2015 : 3 M\$) lié à la détention des billets restructurés et des éléments relatifs aux acquisitions pour un montant de 7 M\$ (2015 : 7 M\$). Les éléments particuliers pour le troisième trimestre de 2015, déduction faite des impôts, comprenaient également des revenus de 19 M\$ en raison de remboursements de capital et de l'appréciation de la juste valeur des billets restructurés.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 se chiffre à 949 M\$, par rapport à 1 272 M\$ pour la période correspondante de 2015. Le résultat dilué par action atteint 2,51 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, comparativement à 3,56 \$ pour la période correspondante de 2015. Ces baisses s'expliquent essentiellement par deux éléments, déduction faite des impôts, enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016 : la provision sectorielle pour pertes sur créances aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 183 M\$ et la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple de 145 M\$. En excluant la provision sectorielle et les éléments particuliers, le résultat net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 de 1 333 M\$ se compare à 1 265 M\$ pour la période correspondante de 2015, en hausse de 5 %, et le résultat dilué par action aurait été de 3,65 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, par rapport à 3,54 \$ pour la période correspondante de 2015, une augmentation de 3 %. Les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, déduction faite des impôts, comprennent un coût de financement de 5 M\$ (2015 : 11 M\$) lié à la détention des billets restructurés, des charges de 33 M\$ (2015 : 21 M\$) relatives aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine dont un montant de 13 M\$ représentant la quote-part de la Banque des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles découlant de sa participation dans TMX, la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple pour un montant de 145 M\$ et une provision fiscale de 18 M\$ enregistrée pour refléter l'incidence de changements à des mesures fiscales. Les éléments particuliers pour la période correspondante de 2015, déduction faite des impôts, comprenaient également un gain de 27 M\$ suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III, des revenus de 36 M\$ en raison de remboursements de capital et de l'appréciation de la juste valeur des billets restructurés, un gain sur cession d'actions de Fiera Capital, net des frais de souscription, de 25 M\$, une perte de 16 M\$ reliée à la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée ainsi que des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 33 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, excluant les éléments particuliers, s'établit à 14,9 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, alors qu'il atteignait 17,9 % pour la période correspondante de 2015, essentiellement en raison de la provision sectorielle enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016.

## Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 557 M\$ au troisième trimestre de 2016, en hausse de 47 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2015. Excluant les éléments particuliers liés à la détention des billets restructurés et aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine, le revenu total en équivalent imposable s'établit à 1 610 M\$, en hausse de 4 % comparativement à 1 553 M\$ au troisième trimestre de 2015. La croissance du revenu net d'intérêts est principalement attribuable à l'augmentation des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, à la hausse du revenu net d'intérêts du secteur de Gestion de patrimoine en partie attribuable au compte Surintérêt, à la croissance du revenu net d'intérêts de Credigy Ltd. ainsi qu'aux revenus générés par la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA). Les revenus autres que d'intérêts sont en baisse par rapport au troisième trimestre de 2015, en raison des revenus de négociation, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, des commissions de courtage en valeurs mobilières, des revenus de change, de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises ainsi que de la portion des revenus de Credigy Ltd. enregistrée dans les revenus autres que d'intérêts. Ces diminutions ont été atténuées par le gain de 41 M\$ réalisé suite à la réévaluation de la participation antérieurement détenues dans ABA ainsi que par les revenus de fonds communs de placement.

Le revenu total s'élève à 4 271 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, contre 4 341 M\$ pour la même période en 2015, une baisse de 2 %. Excluant les éléments particuliers liés à la détention des billets structurés et aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine pour les deux périodes de neuf mois terminés le 31 juillet, à la quote-part de la Banque de pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles découlant de sa participation dans TMX, à la radiation de sa participation dans Maple au premier trimestre de 2016, ainsi qu'au gain sur cession d'actions de Fiera Capital et à la perte liée à la quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée enregistrés au cours de la période des neuf premiers mois de 2015, le revenu total en équivalent imposable s'élève à 4 647 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comparativement à 4 509 M\$ en 2015, soit une hausse de 3 %. Cette augmentation s'explique en partie par la croissance de 6 % du revenu net d'intérêts, attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre. Les revenus autres que d'intérêts augmentent de 14 M\$, principalement en raison du gain réalisé suite à la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans ABA, de la croissance des revenus de la filiale Credigy Ltd, ainsi que de la hausse des revenus de fonds communs de placement, des revenus des services fiduciaires, des revenus de crédit, des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente et des revenus d'assurances. Ces augmentations ont été atténuées notamment par la baisse des revenus de négociation comparativement à la même période en 2015.

### **Dotations aux pertes sur créances**

Pour le troisième trimestre de 2016, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 45 M\$, en baisse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement attribuable à la diminution des dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux particuliers et aux entreprises.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 425 M\$, en hausse de 258 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015. Cette augmentation est attribuable à la provision sectorielle pour pertes sur créances aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016.

Au 31 juillet 2016, les prêts douteux bruts sont de 452 M\$, en baisse de 5 M\$ depuis le 31 octobre 2015. Cette diminution provient des portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises. Les prêts douteux représentent 5,8 % du capital tangible ajusté des provisions au 31 juillet 2016, une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 5,9 % au 31 octobre 2015. Au 31 juillet 2016, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 328 M\$, comparativement à 112 M\$ au 31 octobre 2015.

### **Frais autres que d'intérêts**

Au troisième trimestre de 2016, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 31 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2015, pour s'établir à 937 M\$. L'augmentation est attribuable aux frais liés aux investissements technologiques, aux honoraires professionnels, ainsi qu'aux charges liées aux activités de la nouvelle filiale ABA. Excluant les éléments particuliers, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 932 M\$ au troisième trimestre de 2016 comparativement à 900 M\$ au trimestre correspondant de 2015.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 2 716 M\$ comparativement à 2 705 M\$, en hausse de 11 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015. L'augmentation est attribuable aux honoraires professionnels, plus spécifiquement les frais de gestion résultant de la croissance des activités de la filiale Credigy Ltd., aux frais liés au développement des affaires, aux charges liées aux activités de la nouvelle filiale ABA, à la taxe compensatoire sur les salaires et aux autres frais, notamment en raison de récupérations de taxes de vente enregistrées au premier trimestre de 2015. De plus, on constate une diminution de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais technologiques. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2016 et 2015, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 63 M\$ ou 2 %.

### **Charge d'impôts**

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2016 totalise 97 M\$ comparativement à 95 M\$ pour le trimestre correspondant de 2015. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2016 s'établit à 17 %, inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2015.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, le taux effectif d'imposition se chiffre à 16 % par rapport à 13 % pour la période correspondante de 2015. La variation du taux effectif s'explique principalement par une provision fiscale enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016 afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales qui ont été quasi adoptés, par des revenus de dividendes exonérés d'impôts moins élevés par rapport à la période correspondante de 2015 et par le gain sur cession d'actions de Fiera Capital enregistré en 2015.

## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans trois secteurs d'exploitation. Les autres activités opérationnelles, certaines activités à l'international ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	486	462	5	1 426	1 352	5
Revenus autres que d'intérêts	253	269	(6)	735	754	(3)
Revenu total	739	731	1	2 161	2 106	3
Frais autres que d'intérêts	417	412	1	1 222	1 219	–
Contribution	322	319	1	939	887	6
Dotations aux pertes sur créances <sup>(1)</sup>	44	55	(20)	421	165	
Résultat avant charge d'impôts	278	264	5	518	722	(28)
Charge d'impôts	75	71	6	140	194	(28)
Résultat net	203	193	5	378	528	(48)
Résultat net excluant la provision sectorielle <sup>(1)</sup>				561	528	6
Marge nette d'intérêts <sup>(2)</sup>	2,25 %	2,24 %		2,22 %	2,24 %	
Actif moyen portant intérêt	86 103	81 838	5	85 701	80 642	6
Actif moyen	91 100	87 479	4	90 877	86 181	5
Prêts et acceptations moyens	90 766	87 086	4	90 526	85 794	6
Prêts douteux nets	245	249	(2)	245	249	(2)
Prêts douteux nets en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %		0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	49 317	45 059	9	47 723	44 205	8
Ratio d'efficacité	56,4 %	56,4 %		56,5 %	57,9 %	

(1) Les dotations aux pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprennent une provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$ (183 M\$ déduction faite des impôts).

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêt.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net record de 203 M\$ au troisième trimestre de 2016 comparativement à un résultat net de 193 M\$ au troisième trimestre de 2015. Le revenu total du secteur a progressé de 8 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 24 M\$ contrebalancée par la baisse des revenus autres que d'intérêts de 16 M\$ au troisième trimestre de 2016. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises. La marge nette d'intérêts a atteint 2,25 % au troisième trimestre de 2016, par rapport à 2,24 % au troisième trimestre de 2015.

Le revenu total des Services aux particuliers est stable par rapport au trimestre correspondant de 2015. L'augmentation du volume des prêts, plus particulièrement les prêts hypothécaires, et la croissance du volume des transactions liées aux cartes de crédit ont été contrebalancées par la diminution des revenus de crédit, des revenus sur cartes de crédit et des revenus d'assurances. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 8 M\$, principalement en raison d'une augmentation des volumes de prêts et de dépôts. Cette hausse a été atténuée par la diminution des revenus de crédit liés aux acceptations bancaires ainsi que des revenus tirés des activités de change.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au troisième trimestre de 2016, sont en hausse de 5 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison des honoraires professionnels et des frais liés aux cartes de crédit. Ces hausses ont été atténuées par une baisse de la rémunération et des avantages du personnel. Le ratio d'efficacité à 56,4 % pour le troisième trimestre de 2016 est inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2015.

Les dotations aux pertes sur créances du secteur de 44 M\$ sont en baisse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2015. Cette diminution est attribuable aux dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux particuliers et aux entreprises.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 378 M\$, en baisse par rapport à 528 M\$ pour la même période en 2015. Cette variation s'explique principalement par la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz d'un montant de 183 M\$, déduction faite des impôts, enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016. Excluant la provision sectorielle, le résultat net s'élève à 561 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de 2015. Le revenu total du secteur a progressé de 3 %. La progression du revenu net d'intérêts des Services aux particuliers s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. De plus, les revenus sur cartes de crédit sont en baisse alors que les revenus tirés des frais sur les dépôts et les paiements sont en hausse. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises provient en partie de la croissance des volumes des prêts et des dépôts, atténuée par une baisse des marges sur les dépôts ainsi que par une baisse des revenus de crédit et des revenus tirés des activités de change. La contribution du secteur augmente de 52 M\$ ou 6 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 256 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la provision sectorielle de 250 M\$ enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016 et à la hausse des dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux entreprises compensée en partie par une baisse des dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux particuliers. Le ratio d'efficacité s'améliore de 1,4 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2015, pour s'établir à 56,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	94	78	21	274	242	13
Revenus tirés des services tarifés	202	196	3	590	566	4
Revenus tirés des transactions et autres revenus	66	73	(10)	211	244	(14)
Revenu total	362	347	4	1 075	1 052	2
Frais autres que d'intérêts	245	236	4	726	717	1
Contribution	117	111	5	349	335	4
Dotations aux pertes sur créances	1	1		4	2	
Résultat avant charge d'impôts	116	110	5	345	333	4
Charge d'impôts	30	28	7	89	86	3
Résultat net excluant les éléments particuliers	86	82	5	256	247	4
Éléments particuliers après impôts <sup>(1)</sup>	(6)	(6)		(19)	6	
Résultat net	80	76	5	237	253	(6)
Actif moyen	11 007	10 442	5	10 991	10 283	7
Prêts et acceptations moyens	9 413	8 818	7	9 356	8 663	8
Prêts douteux nets	5	5		5	5	
Dépôts moyens	28 274	24 185	17	27 280	24 354	12
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	67,7 %	68,0 %		67,5 %	68,2 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 80 M\$ au troisième trimestre de 2016 comparativement à 76 M\$ au trimestre correspondant de 2015. Excluant les éléments particuliers qui comprennent les éléments liés aux acquisitions des dernières années, le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'établit à 86 M\$ au troisième trimestre de 2016 par rapport à 82 M\$ au trimestre correspondant de 2015, en hausse de 5 %. Le revenu total du secteur, excluant les éléments particuliers, de 362 M\$ est en hausse de 4 % comparativement à 347 M\$ au troisième trimestre de 2015. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable au compte Surintérêt et aux comptes de courtage, ainsi que par les revenus tirés des services tarifés. Cette augmentation des revenus a été partiellement contrebalancée par la baisse des revenus tirés des transactions et autres revenus en raison de la décroissance du nombre de transactions de courtage.

Excluant les éléments particuliers liés aux acquisitions des dernières années, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2015 et se chiffrent à 245 M\$ au troisième trimestre de 2016. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse de la rémunération variable et des honoraires de gestion en raison de revenus plus élevés. Le ratio d'efficacité à 67,7 % pour le troisième trimestre de 2016 s'améliore de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2015.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 237 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comparativement à 253 M\$ pour la période correspondante de 2015, en baisse de 6 %. Excluant les éléments particuliers qui comprennent les éléments liés aux acquisitions des dernières années et le gain sur cession d'actions de Fiera Capital enregistré en 2015, le résultat net s'élève à 256 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, en hausse de 9 M\$ comparativement à la même période en 2015, soit une progression de 4 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 075 M\$, par rapport à 1 052 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015. Cette augmentation s'explique par la hausse du revenu net d'intérêts ainsi que des revenus tirés des services tarifés en raison de la migration d'actifs de comptes transactionnels vers des comptes tarifés. Ces hausses ont plus que compensé la baisse des revenus tirés des transactions et autres revenus. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 726 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une hausse de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015 qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Par ailleurs, le ratio d'efficacité s'est amélioré à 67,5 % pour les neuf premiers mois de 2016 comparativement à 68,2 % pour la période correspondante de 2015.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup></b>						
Revenus liés aux activités de négociation						
Titres de participation	85	127	(33)	320	353	(9)
Titres à revenus fixes	75	53	42	183	174	5
Produits de base et devises	21	26	(19)	92	112	(18)
	181	206	(12)	595	639	(7)
Commissions des marchés financiers	93	90	3	214	229	(7)
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	7	15	(53)	11	11	-
Services bancaires	84	75	12	231	207	12
Credigy Ltd.	70	63	11	244	146	67
Autres	5	21	(76)	25	84	(70)
Revenu total	440	470	(6)	1 320	1 316	-
Frais autres que d'intérêts	198	194	2	583	559	4
Contribution	242	276	(12)	737	757	(3)
Dotations aux pertes sur créances	-	-		-	-	
Résultat avant charge d'impôts	242	276	(12)	737	757	(3)
Charge d'impôts	68	75	(9)	208	205	1
Résultat net excluant les éléments particuliers	174	201	(13)	529	552	(4)
Éléments particuliers après impôts <sup>(2)</sup>	-	-		(145)	(16)	
Résultat net	174	201	(13)	384	536	(28)
Participations ne donnant pas le contrôle	3	3		15	8	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	171	198	(14)	369	528	(30)
Actif moyen	92 696	87 064	6	89 657	88 672	1
Prêts et acceptations moyens (Grandes entreprises seulement)	13 234	10 380	27	12 279	9 744	26
Dépôts moyens	13 156	12 757	3	13 268	12 473	6
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup>	45,0 %	41,3 %		44,2 %	42,5 %	

(1) Se reporter à la note 23 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 174 M\$ au troisième trimestre de 2016, par rapport à 201 M\$ au trimestre correspondant de 2015. Le revenu total du secteur en équivalent imposable se chiffre à 440 M\$, contre 470 M\$ au troisième trimestre de 2015. Les revenus liés aux activités de négociation sont en baisse de 12 %, principalement en raison de la diminution des revenus liés aux titres de participation ainsi que des contrats sur produits de base et devises, en partie compensée par la hausse des revenus tirés des titres à revenus fixes de 42 %. Les revenus des services bancaires sont en hausse de 12 %, notamment en raison de l'augmentation du volume des activités de crédit, alors que les commissions des marchés financiers sont légèrement en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2015. Les revenus de la filiale Credigy Ltd. augmentent de 7 M\$ en raison de la croissance soutenue des activités de financement spécialisé. Les revenus tirés des autres activités diminuent notamment en raison de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée Maple enregistrée au cours du troisième trimestre de 2015.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2016 de 198 M\$ augmentent de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2015, principalement en raison de l'augmentation des frais de support aux opérations. Au troisième trimestre de 2016, le ratio d'efficacité de 45,0 % augmente de 3,7 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2015. Les dotations aux pertes sur créances sont nulles pour les troisième trimestres de 2016 et de 2015.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, le résultat net du secteur s'établit à 384 M\$, une baisse de 152 M\$ par rapport à la même période de 2015. En excluant la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple et l'élément particulier de 2015 d'un montant de 16 M\$, déduction faite des impôts, qui représente la quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée, le résultat net du secteur de 529 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 est en baisse de 4 % par rapport à la période correspondante de 2015. Le revenu total en équivalent imposable et en excluant les éléments particuliers s'établit à 1 320 M\$ contre 1 316 M\$, une hausse de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015. Cette croissance provient des revenus de la filiale Credigy Ltd. qui augmentent de 98 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015. De plus, les revenus des services bancaires affichent une progression de 12 %. Par ailleurs, en raison des conditions de marché, les revenus liés aux activités de négociation ainsi que les commissions des marchés financiers sont en baisse par rapport à la même période de 2015. La diminution des revenus liés aux activités de négociation provient notamment des revenus tirés des titres de participation ainsi que des contrats sur produits de base et devises qui ont diminué respectivement de 9 % et de 18 % par rapport à la période correspondante de 2015. Les revenus tirés des autres activités diminuent en raison de gains sur investissement et de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée Maple enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 sont en hausse par rapport à la période correspondante de 2015, notamment en raison de l'augmentation des frais liés à la filiale Credigy Ltd., en lien avec la croissance de ses activités.

## Autres

(en équivalent imposable) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup></b>				
Revenu net d'intérêts	(5)	(36)	(73)	(103)
Revenus autres que d'intérêts	74	41	164	138
Revenu total	69	5	91	35
Frais autres que d'intérêts	72	58	168	141
Résultat avant charge d'impôts	(3)	(53)	(77)	(106)
Charge (économie) d'impôts	(26)	(21)	(64)	(44)
Résultat net excluant les éléments particuliers	23	(32)	(13)	(62)
Éléments particuliers après impôts <sup>(2)</sup>	(2)	15	(37)	17
Résultat net	21	(17)	(50)	(45)
Participations ne donnant pas le contrôle	15	14	42	43
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	6	(31)	(92)	(88)
Actif moyen	42 644	36 659	41 914	35 878

(1) Se reporter à la note 23 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche un résultat net de 21 M\$ au troisième trimestre de 2016 comparativement à une perte nette de 17 M\$ pour le trimestre correspondant de 2015. Cette variation s'explique essentiellement par le gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA ainsi que par la contribution supérieure des activités de trésorerie au troisième trimestre de 2016 qui ont plus que compensé les revenus liés à la détention des billets restructurés enregistrés au cours du troisième trimestre de 2015. De plus, l'acquisition d'ABA conclue au cours du troisième trimestre de 2016 a contribué pour un montant de 9 M\$ au résultat net.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la perte nette s'élève à 50 M\$, comparativement à une perte nette de 45 M\$ pour la période correspondante de 2015, et s'explique par le gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA atténué par la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans TMX, notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 13 M\$, déduction faite des impôts, par la hausse de la taxe compensatoire sur les salaires, par les frais liés au développement des affaires ainsi que par la provision fiscale de 18 M\$ enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016. De plus, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015, les éléments suivants, déduction faite des impôts, expliquent la variation : des revenus de 36 M\$ liés à l'appréciation de la juste valeur des billets restructurés et un gain de 27 M\$ réalisé suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III qui avaient été atténués par les pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 33 M\$.

## Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015	Variation %
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 824	7 567	17
Valeurs mobilières	62 441	56 040	11
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 880	17 702	(16)
Prêts et acceptations (déduction faite des provisions pour pertes sur créances)	124 789	115 238	8
Autres	18 962	19 543	(3)
	229 896	216 090	6
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	138 875	128 830	8
Autres	77 990	74 383	5
Dette subordonnée	1 014	1 522	(33)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	11 213	10 554	6
Participations ne donnant pas le contrôle	804	801	—
	229 896	216 090	6

### Actif

Au 31 juillet 2016, la Banque a un actif total de 229,9 G\$ comparativement à 216,1 G\$ au 31 octobre 2015, une augmentation de 13,8 G\$ ou 6 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières sont en hausse de 1,2 G\$. Les valeurs mobilières ont augmenté de 6,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2015 notamment en raison de l'achat de valeurs mobilières classées comme détenues jusqu'à leur échéance pour 2,8 G\$ et d'une augmentation de 3,5 G\$ des titres de participations à la juste valeur par le biais du résultat net, alors que les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont diminué de 2,8 G\$.

Les prêts et acceptations au 31 juillet 2016, déduction faite des provisions pour pertes sur créances, sont en hausse de 9,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2015, en raison de la croissance des activités de prêts hypothécaires (y compris les marges de crédit hypothécaires) ainsi que des prêts aux entreprises et administrations publiques. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015	Au 31 juillet 2015
<b>Prêts et acceptations</b>			
À la consommation	31 289	29 864	29 372
Hypothécaires résidentiels	47 531	43 520	42 200
Créances sur cartes de crédit	2 140	2 069	2 005
Entreprises et administrations publiques	44 609	40 354	39 774
	<b>125 569</b>	<b>115 807</b>	<b>113 351</b>

Les prêts à la consommation augmentent de 5 %, surtout en raison des marges de crédit hypothécaires et des prêts personnels, et les prêts hypothécaires résidentiels sont également en croissance de 9 % depuis le 31 octobre 2015, notamment les prêts hypothécaires acquis à des fins de titrisation. Les prêts et acceptations aux entreprises sont en hausse de 4,3 G\$ ou 11 % depuis le 31 octobre 2015, provenant majoritairement du financement aux grandes sociétés et des activités de la filiale Credigy Ltd. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 12,2 G\$ ou 11 %. Les prêts à la consommation ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels ont connu des hausses respectives de 6 % et 13 % depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises ont également contribué à la croissance par une hausse de 12 % depuis un an pour les mêmes raisons expliquant la variation depuis le 31 octobre 2015.

Au 31 juillet 2016, les instruments financiers dérivés se chiffrent à 10,9 G\$, une augmentation de 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2015. Cette variation doit être analysée conjointement avec les instruments financiers dérivés présentés au passif qui se chiffrent à 8,0 G\$, en hausse de 0,2 G\$, soit une diminution nette de 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2015.

#### Passif

La Banque a un passif total de 217,9 G\$ au 31 juillet 2016 comparativement à 204,7 G\$ au 31 octobre 2015.

Au 31 juillet 2016, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 138,9 G\$ comparativement à 128,8 G\$ au 31 octobre 2015, soit une augmentation de 10,1 G\$ ou 8 %. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015	Au 31 juillet 2015
<b>Bilan</b>			
Dépôts	49 489	45 981	45 825
<b>Hors bilan</b>			
Courtage de plein exercice	113 502	105 395	108 941
Fonds communs de placement	28 068	25 783	20 899
Autres	518	636	4 084
	<b>142 088</b>	<b>131 814</b>	<b>133 924</b>
<b>Épargne totale des particuliers</b>	<b>191 577</b>	<b>177 795</b>	<b>179 749</b>

Les dépôts des particuliers de 49,5 G\$ au 31 juillet 2016 sont en hausse de 8 % par rapport au 31 octobre 2015 et ont augmenté de 3,7 G\$ depuis un an. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a augmenté de 8 % depuis le début de l'exercice et est en hausse de 8,2 G\$ ou 6 % depuis un an, en raison de la reprise des marchés boursiers.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 83,6 G\$ ont augmenté de 9,2 G\$ depuis le 31 octobre 2015. Cette hausse résulte des initiatives de la Banque pour accroître ce type de dépôts. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,8 G\$ sont en baisse de 2,6 G\$ depuis le 31 octobre 2015, principalement en raison des dépôts provenant d'institutions financières du gouvernement américain et d'autres institutions financières internationales. Les autres activités de financement sont en hausse de 3,6 G\$ depuis le 31 octobre 2015, essentiellement en raison des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

#### Capitaux propres

Au 31 juillet 2016, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 12,0 G\$ en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2015. Cette augmentation s'explique essentiellement par les émissions d'actions privilégiées, séries 34 et 36, pour un montant de 800 M\$, atténuées par le rachat d'actions privilégiées série 20 pour un montant de 176 M\$. Par ailleurs, la baisse des résultats non distribués est essentiellement attribuable aux réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Au 26 août 2016, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 337 746 549 et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation est de 17 589 649. Pour des renseignements supplémentaires concernant le capital-actions, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015 et à la note 15 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Maple Financial Group Inc.

Maple Financial Group Inc. (Maple) est une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. La Banque détient une participation de 24,9 % dans cette société. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi de la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un séquestre a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif.

Maple Bank GmbH, une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet de présumées irrégularités fiscales. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et, à la connaissance de la Banque, elles se poursuivent actuellement. La Banque croit savoir que les enquêtes portent sur certaines activités de négociation effectuées par Maple Bank GmbH et par certains de ses employés actuels et passés, au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple Bank GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

La Banque a avisé les autorités allemandes que s'il est déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple peuvent être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale par Maple Bank GmbH, des moyens seront mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente. Dans cette éventualité, la Banque estime que les sommes en cause n'auraient pas d'incidence importante sur sa situation financière.

## Acquisition

### Advanced Bank of Asia Limited

Le 16 mai 2016, la Banque a conclu l'acquisition de Advanced Bank of Asia Limited (ABA), une institution financière d'importance au Cambodge qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises. L'acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance internationale de la Banque. Après l'acquisition, la participation détenue par la Banque sous forme d'actions ordinaires d'ABA s'établit à 90 %. La somme du prix d'acquisition de 119 M\$ en espèces, de la juste valeur de la participation antérieurement détenue et de la valeur estimative de la participation ne donnant pas le contrôle établie à la date d'acquisition excède la juste valeur des actifs nets acquis de 125 M\$. Cet excédent est inscrit dans le bilan consolidé à titre de goodwill et représente principalement la croissance attendue des activités d'ABA au Cambodge. Ce goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les créances acquises, principalement constituées de prêts aux particuliers et aux entreprises, ont été évaluées à une juste valeur de 754 M\$ à la date d'acquisition. Cette valeur représente également la somme des montants contractuels bruts à recevoir dont la Banque prévoit récupérer la totalité.

Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, les frais connexes à l'acquisition inclus dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats sont d'un montant négligeable. De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, la Banque a comptabilisé un gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation dans ABA qu'elle détenait déjà, dans les *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats. Pour la présentation sectorielle, ce gain ainsi que les résultats d'ABA sont inclus dans la rubrique *Autres*. Les résultats d'ABA ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 17 mai 2016. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, ABA a contribué environ 18 M\$ au revenu total et 9 M\$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1<sup>er</sup> novembre 2015, elle aurait présenté un revenu total d'environ 4 304 M\$ et un résultat net d'environ 959 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2015. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, la facilité de financement de marge des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC), les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 43 et 44 du Rapport annuel 2015. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015.

Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés et les entités structurées, se reporter respectivement aux notes 7 et 22 afférentes aux présents états financiers consolidés.

## MÉTHODES COMPTABLES ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers doivent être préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, à l'exception des modifications décrites ci-après. Les modifications futures de méthodes comptables sont présentées à la page suivante.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2015, la Banque a modifié le classement de certains montants de l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, un montant de 11 M\$ présenté au poste *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts* (30 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). Ce reclassement n'a aucune incidence sur le *Résultat net*.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net, et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 90 à 93 du Rapport annuel 2015, à l'exception des modifications décrites à la page suivante.

### Modifications de méthodes comptables

#### IFRS 9 – Instruments financiers (risque de crédit propre)

Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Banque a adopté prospectivement et par anticipation les dispositions sur le risque de crédit propre de l'IFRS 9 - *Instruments financiers*. Ces dispositions exigent que les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux variations du risque de crédit propre de l'entité soient comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, sauf si ces variations compensent les montants comptabilisés dans le *Résultat net*. Les variations de la juste valeur qui ne sont pas attribuables au risque propre de l'entité continuent d'être comptabilisées dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Les montants comptabilisés dans les *Autres éléments du résultat global* ne seront pas reclassés ultérieurement dans le *Résultat net*. Pour les périodes intermédiaires et annuelles antérieures au 1<sup>er</sup> février 2016, toute variation de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était comptabilisée dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

#### Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance

Au cours des trimestres terminés le 30 avril 2016 et le 31 juillet 2016, la Banque a classé des valeurs mobilières dans la catégorie « détenues jusqu'à leur échéance ». Les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Banque a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La Banque comptabilise les opérations sur les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance à la date de transaction, et les coûts de transaction sont capitalisés. À leur comptabilisation initiale, ces valeurs mobilières sont comptabilisées à la juste valeur. Au cours des périodes ultérieures, elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminuées de toute perte de valeur évaluée selon le même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et des escomptes sur ces valeurs mobilières, sont comptabilisés dans le *Revenu net d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

## Modifications d'estimations comptables

### Dépréciation des valeurs mobilières disponibles à la vente

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, suite à une évaluation des conditions du marché, la Banque a revu la définition des termes « importante » et « prolongée » afin de fournir une meilleure estimation des pertes de valeur, le cas échéant, des titres de participation classés dans les valeurs mobilières disponibles à la vente. Comme il est défini à la note 1 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, le terme « importante » signifie une baisse de plus de 30 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins six mois, et le terme « prolongée », une baisse de la juste valeur de plus de 5 % sur une période consécutive d'au moins 12 mois. Compte tenu des faits et des circonstances, ces définitions ont été modifiées afin que le terme « importante » signifie une baisse de plus de 40 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins six mois et que le terme « prolongée » signifie une baisse de plus de 5 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins 18 mois. Ce changement des définitions, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2015, est considéré comme un changement d'estimation comptable et est donc appliqué de façon prospective. Ce changement a eu pour effet de diminuer les pertes de valeur des titres de participation classés dans les valeurs mobilières disponibles à la vente pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, passant ainsi de 9 M\$ à 3 M\$.

### Provision sectorielle sur prêts non douteux

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2016, suite à l'augmentation importante du risque de crédit d'un groupe de prêts d'une industrie, la Banque a constitué une provision sectorielle sur prêts non douteux. Lorsque le risque de crédit d'un portefeuille de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires ou d'un groupe de prêts d'une industrie augmente de façon importante, mais que les prêts n'ont pas encore été identifiés individuellement comme étant douteux, une provision sectorielle est constituée collectivement pour l'ensemble du portefeuille ou du groupe de prêts. Cette provision sectorielle reflète les pertes de valeur que la Banque a subies en raison d'événements qui sont survenus mais pour lesquels une perte individuelle n'a pas été identifiée.

## Modifications futures de méthodes comptables

La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur les états financiers consolidés.

### Date d'entrée en vigueur – adoption anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et finale de l'IFRS 9, qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers. L'IFRS 9 comprend les exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers ainsi que les exigences générales relatives à la comptabilité de couverture. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée de l'IFRS 9 et sera considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IFRS 9 établit un modèle unique de classement et d'évaluation des actifs financiers qui est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que sur le modèle économique relatif à la détention d'actifs financiers.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers n'étant pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui nécessite la comptabilisation de pertes de crédit attendues plutôt que de pertes subies comme l'exige la norme actuelle. Ce modèle exige la comptabilisation de pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date de la comptabilisation initiale d'un actif financier, puis la comptabilisation de pertes attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié ses *Recommandations relatives au risque de crédit à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*. La ligne directrice rend compte des attentes du BSIF relativement à l'application de l'IFRS 9.

Quant au nouveau modèle de comptabilité de couverture, il permet de mieux aligner la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques. Toutefois, l'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture jusqu'à ce qu'il mène à terme son projet sur la comptabilité de macro-couverture.

L'IASB exige l'application obligatoire de l'IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 mais permet l'adoption anticipée. Toutefois, le 9 janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9 Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* dans lequel il précise qu'il s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure, dont la Banque, adoptent la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. De façon générale, l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement.

Par conséquent, la Banque adoptera les dispositions de l'IFRS 9 en date du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Elle présentera ses premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018 conformément à ces dispositions, y compris un bilan d'ouverture consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Afin de se préparer à l'adoption de la norme IFRS 9, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis en place une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet qui définit les activités clés et le calendrier de ces activités. Le projet progresse selon le calendrier prévu. Comme les interprétations de la nouvelle norme continuent d'évoluer, la Banque poursuit la surveillance des interprétations et met à jour ses conclusions préliminaires en conséquence.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2018

#### IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, qui remplace les normes et interprétations actuelles sur la comptabilisation des revenus. L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats avec des clients. Le nouveau modèle vise tous les contrats conclus avec des clients à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres IFRS tels que les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 doit être appliquée de façon rétrospective.

Lors de sa réunion du 22 juillet 2015, l'IASB a confirmé à l'unanimité sa proposition de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée demeure permise.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2019

#### IFRS 16 – *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16 – *Contrats de location*. La nouvelle norme exige la comptabilisation au bilan, par le preneur, de la plupart des contrats de location selon un modèle unique, éliminant ainsi la distinction actuelle entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Toutefois, le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure similaire à la pratique actuelle et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement reste inchangée. L'application anticipée est permise si l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée.

## Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2016, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* ou FSB) élabore des normes dans le domaine de la stabilité financière dont les objectifs relèvent de la coopération dans le domaine de la supervision et de la surveillance des institutions financières. Le BSIF demande aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées par le FSB. Ces recommandations visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé, et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 509 M\$ au 31 juillet 2016 (568 M\$ au 31 octobre 2015).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont considérées par la Banque comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés du même secteur d'activité. Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2016, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 2 395 M\$ (1 859 M\$ au 31 octobre 2015). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 22 afférente aux présents états financiers consolidés.

Le FSB a formé un groupe de travail nommé *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) qui a publié un rapport le 29 octobre 2012, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, dans lequel 32 recommandations ont été formulées. La Banque s'assure de respecter globalement ces recommandations et poursuit l'amélioration de sa communication de l'information afin de s'aligner sur les pratiques exemplaires, et ce, de façon continue. La communication de l'information requise par le groupe EDTF se retrouve dans le Rapport annuel 2015, dans le présent Rapport aux actionnaires ou dans les documents intitulés « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016 » et « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). Une table des matières pour aider les utilisateurs à trouver les informations relatives aux 32 recommandations est présentée à la page suivante.

## Divulgence d'information sur les risques

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2015	Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup>	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup>
<b>Général</b>			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires	10 46 à 89, 100 et 104 Notes 1, 7, 16, 23 et 30	18 19 à 38 Notes 6 et 17 4 à 29
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	55 à 89	
3	Risques principaux et risques émergents	55 et 56	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	47 à 49, 75, 77 et 82	19 à 21, 30 et 68
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	58 à 61	
6	Culture de gestion des risques	58 et 59	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	54, 58 et 59	
8	Tests de tension	46, 59, 67 et 75 à 79	
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	47 à 49	19 à 21
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		4 à 7
11	Évolution des fonds propres réglementaires	51	22
12	Planification en matière de capital	46 à 54	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	52 et 54	23 8
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	52 et 62 à 67	23 8
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire	52	23 8 et 11 à 16
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	53	24 9
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	61, 65 et 73	11 à 17
<b>Liquidité</b>			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	77 à 83	30 à 34
<b>Financement</b>			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	80 et 81	32
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	191 à 194	35 à 38
21	Stratégie de financement et sources de financement	83 à 85	34
<b>Risque de marché</b>			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	71 et 72	27 et 28
23	Facteurs de risque de marché	70, 73 à 76, 177 à 179	28 à 30
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	73 à 75	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	73 à 76	
<b>Risque de crédit</b>			
26	Expositions au risque de crédit	63, 66 et 147 à 150	26 et 59 à 61 10 à 24 et 17 à 23 <sup>(2)</sup>
27	Politiques d'identification des prêts douteux	68, 120 et 121	
28	Évolution des prêts douteux et provisions pour pertes sur créances	100, 104 et 147 à 150	59 à 61 20
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	68, 69 et 161 à 163	25 et 26
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	67 à 69	22 et 24
<b>Autres risques</b>			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	56, 57 et 86 à 89	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	86	Aucun

(1) Pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016 ».

## GESTION DU CAPITAL

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2015 aux pages 46 à 54.

### Accord de Bâle

Le cadre réglementaire de Bâle III a établi des dispositions de transition qui s'échelonnent de 2013 à 2019. Le BSIF a introduit deux méthodes pour déterminer les fonds propres. La méthode dite « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Celle dite « transitoire » respecte les lignes directrices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et, en plus d'appliquer le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, met aussi en œuvre une application progressive et plus souple des ajustements réglementaires requis. La Banque divulguera ses ratios des fonds propres calculés selon les deux méthodes chaque trimestre jusqu'au début de 2019. Néanmoins, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » plutôt que les seuils minimaux calculés selon la méthode « transitoire ».

Le BSIF a désigné les six plus grandes banques canadiennes, dont la Banque Nationale, comme banques d'importance systémique intérieure (BISI). Par conséquent, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes sont tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ».

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

Afin d'assurer une mise en œuvre semblable à celle réalisée dans d'autres pays, le BSIF a décidé d'adopter progressivement les exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sur une période de cinq ans à compter de 2014. Pour l'exercice financier 2016, 64 %, 71 % et 77 % du total de la charge de CVA seront respectivement appliqués au calcul du ratio des fonds propres CET1, du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres. Ces pourcentages augmenteront progressivement chaque année jusqu'à atteindre un taux de 100 % d'ici 2019.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires relatives aux ratios « tout compris » du BSIF. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque, à la page *Relations investisseurs > Fonds propres et dette > Fonds propres réglementaires > Caractéristiques – fonds propres réglementaires*.

## Contexte réglementaire

En décembre 2014, le CBCB a publié deux documents consultatifs intitulés *Capital floors : the design of a framework based on standardised approaches* et « Révision de l'approche standard pour le risque de crédit », ce dernier revu une deuxième fois en décembre 2015. Le plancher des fonds propres vise à atténuer le risque lié aux modèles internes de calcul du risque de crédit et à améliorer la comparabilité du risque parmi les banques. Le nouveau plancher remplacerait celui utilisé actuellement, qui est toujours fondé sur l'Accord de Bâle I. La nouvelle approche standardisée pour le risque de crédit vise à réduire la dépendance aux agences de notation et à améliorer la sensibilité à certains risques.

Le 28 janvier 2015, le CBCB a publié les règles finales de divulgation de l'information financière en vertu du Pilier 3 « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée ». Ces nouvelles exigences visent à améliorer la transparence, la cohérence ainsi que la comparaison des résultats entre les banques, et leur application est requise par le CBCB à partir de la fin de l'année 2016. Toutefois, le 21 janvier 2016, le BSIF a publié un projet de ligne directrice intitulée « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier » dans lequel le BSIF spécifie que les BSI devront satisfaire aux exigences du CBCB à compter de l'exercice se terminant le 31 octobre 2017 et, en août 2016, le BSIF a décidé de reporter l'application à compter de l'exercice se terminant le 31 octobre 2018. La version définitive de la ligne directrice remplacera le préavis du BSIF de novembre 2007, « Exigences de divulgation en vertu du troisième pilier ». Le 11 mars 2016, le CBCB a publié le document consultatif « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – phase 2 ».

En juillet 2015, le CBCB a publié un document consultatif *Review of the Credit Valuation Adjustment Risk Framework*, qui vise à assurer que les éléments importants de la charge de CVA soient pris en compte dans le calcul des fonds propres, à aligner les divers référentiels comptables et à assurer la cohérence avec le cadre du risque de marché. Aucune date n'a été définie pour la mise en œuvre de ces nouvelles règles qui augmenteront le niveau de fonds propres que la Banque est tenue de conserver.

Le 9 novembre 2015, le FSB a publié une norme intitulée *Total Loss-Absorbing Capacity (TLAC) standard for global systemically important banks (G-SIBs)*. Cette norme vise à mettre en place une stratégie de résolution visant à déterminer le caractère adéquat des fonds propres des banques d'importance systémique mondiale (BISM) afin d'absorber les pertes, de manière à limiter les incidences sur la stabilité financière et à assurer la continuité des fonctions économiques cruciales. Actuellement, il n'existe aucune indication sur la façon dont cette norme proposée sera intégrée dans le régime de recapitalisation interne au Canada, lequel reste à finaliser. Également, le 9 novembre 2015, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *TLAC Holdings*. Ce document énonce le traitement du capital réglementaire proposé pour les instruments susceptibles d'absorber des pertes, détenus par les banques actives au niveau international. Ce traitement prudentiel proposé vise à limiter la contagion dans le système financier si une BISM devait entrer en résolution.

Le 17 décembre 2015, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Identification and measurement of step-in risk* qui vise à mesurer le risque lié au soutien que la Banque pourrait donner à une entité non consolidée, si jamais elle se trouvait en détresse financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'exigences contractuelles, afin d'atténuer l'effet du système bancaire parallèle.

Le 14 janvier 2016, le CBCB a publié les règles finales du calcul du risque de marché dans le document intitulé *Minimum capital requirements for market risk* qui vise à remédier aux failles structurelles du portefeuille de négociation qui n'avaient pas été résorbées dans les révisions antérieures du risque de marché. Ces règles entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le 4 mars 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Standardised Measurement Approach for Operational Risk* qui propose une nouvelle méthode standardisée de calcul du risque opérationnel.

Le gouvernement du Canada a confirmé dans le budget fédéral déposé le 22 mars 2016 son intention d'aller de l'avant avec la mise en œuvre des règles proposées dans le « Document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques » qui décrit un régime de recapitalisation interne proposé applicable aux BSI, conformément aux principales normes internationales comme les « Caractéristiques essentielles de systèmes performants de résolution pour les établissements financiers » (*Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions*) du FSB. Le 20 avril 2016, le ministre des Finances du Canada a présenté un projet de loi-cadre qui établit un régime de recapitalisation interne pour les BSI. Les actions et les passifs admissibles qui seront assujettis aux pouvoirs de conversion mentionnés dans le projet, ainsi que les modalités d'une telle conversion, seront définis dans les règlements d'application. Le projet de loi prévoit également que le BSIF exigera des BSI visées qu'elles maintiennent une capacité minimale d'absorption des pertes. Les exigences relatives à cette capacité d'absorption des pertes seront ainsi établies afin de s'assurer que les banques visées maintiennent un capital suffisant pour absorber les conversions proposées. Aucune date de mise en œuvre du régime proposé n'a été déterminée à ce jour. La Banque continue de surveiller les faits nouveaux concernant la recapitalisation interne, puisque des détails supplémentaires sur la mise en œuvre, le champ d'application et l'échéancier du régime sont attendus avec les règlements d'application.

Le 24 mars 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Reducing variation in credit risk-weighted assets – Constraints on the use of internal model approaches* qui vise à limiter l'utilisation de modèles avancés de calcul du risque de crédit. Le 6 avril 2016, le CBCB a également publié le document consultatif « Bâle III : révision du cadre régissant le ratio de levier » qui propose notamment une modification du traitement des expositions sur dérivés.

Le 21 avril 2016, le CBCB a publié le document, *Interest rate risk in the banking book*, portant sur la gestion des risques, le traitement des fonds propres et la supervision du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Ces règles, dont l'application est requise à partir de 2018, visent à faire en sorte que les banques disposent de fonds propres suffisants pour couvrir des pertes potentielles dans le portefeuille bancaire qui découlent de fluctuations des taux d'intérêt et limiter l'arbitrage sur les fonds propres entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire.

Enfin, en juillet 2016, le CBCB a révisé les règles finales du cadre de titrisation publiées en décembre 2014 dans le document intitulé *Revisions to the securitisation framework*, qui seront mises en œuvre à partir de janvier 2018. Ce document a été modifié afin d'inclure le document *Criteria for identifying simple, transparent and comparable securitisations* publié en juillet 2015 ainsi que le document consultatif publié en novembre 2015 intitulé *Capital treatment for «simple, transparent and comparable» securitisations*. Ce nouveau document vise à corriger quelques faiblesses du cadre de titrisation en vigueur tout en accordant un traitement des fonds propres plus favorable aux transactions qui respectent les exigences de simplicité, transparence et comparabilité.

Le tableau ci-après présente les ratios des fonds propres et le ratio de levier déterminés selon la méthode « tout compris » ainsi que les cibles réglementaires en vertu de Bâle III.

	Ratios réglementaires		Ratios réglementaires minimums à maintenir	
	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015	CBCB 2016 <sup>(1)</sup>	BSIF 2016 <sup>(1)(2)</sup>
<b>Ratios des fonds propres</b>				
CET1	9,9 %	9,9 %	5,125 %	8,0 %
catégorie 1 <sup>(3)</sup>	13,3 %	12,5 %	6,625 %	9,5 %
total <sup>(3)(4)</sup>	15,1 %	14,0 %	8,625 %	11,5 %
<b>Ratio de levier</b>	3,7 %	3,7 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Pour les ratios des fonds propres, comprend la réserve de conservation de 0,625 % établie par le CBCB et celle de 2,5 % établie par le BSIF.

(2) Pour les ratios des fonds propres, comprend une surcharge de 1 % relative aux BIS1 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

(3) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 20 effectué le 15 novembre 2015.

(4) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du remboursement des billets d'une valeur de 500 M\$ effectué le 2 novembre 2015.

#### Activités de gestion

Le 2 novembre 2015, les billets à moyen terme échéant en novembre 2020, d'un montant de 500 M\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus. Ces instruments avaient été exclus du calcul des ratios de fonds propres au 31 octobre 2015.

Le 15 novembre 2015, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 20, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,50 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. Ces instruments avaient été exclus du calcul des ratios de fonds propres au 31 octobre 2015.

Le 22 janvier 2016, la Banque a terminé l'émission de 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 34, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Comme les actions privilégiées série 34 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 13 juin 2016, la Banque a terminé l'émission de 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 36, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Comme les actions privilégiées série 36 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 30 juin 2016, Fiducie de capital BNC, une fiducie à capital variable établie par la Banque, a racheté les 225 000 titres fiduciaires de capital – série 1, ou NBC CapS – série 1, émis et en circulation le 30 juin 2016, au prix de rachat de 1 000 \$ par titre fiduciaire majoré des distributions impayées à la date de rachat. En raison de ce rachat, la Banque a racheté de Fiducie de capital BNC le billet de dépôt de 225 M\$.

## Variation des fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2016
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde d'ouverture	6 801
Émission d'actions ordinaires (y compris aux termes du régime d'options d'achat d'actions)	31
Rachat d'actions ordinaires	–
Surplus d'apport	4
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(588)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	892
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tierces parties	7
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	7
Autres	(368)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	1
Valeurs mobilières disponibles à la vente	29
Autres	42
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(194)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	146
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires <sup>(2)</sup>	(52)
Solde de clôture	6 758
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde d'ouverture	1 825
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	800
Rachat des fonds propres <sup>(3)</sup>	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	(225)
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde de clôture	2 400
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>9 158</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde d'ouverture	1 052
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat des fonds propres <sup>(4)</sup>	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	1
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	2
Variation des provisions collectives admissibles	192
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde de clôture	1 247
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>10 405</b>

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque et la variation des pertes prévues en excédent des provisions totales.

(3) Le rachat d'actions privilégiées série 20 effectué le 15 novembre 2015 avait été pris en compte dans les fonds propres de catégorie 1 du 31 octobre 2015.

(4) Le remboursement des billets d'une valeur de 500 M\$ effectué le 2 novembre 2015 avait été pris en compte dans les fonds propres de catégorie 2 au 31 octobre 2015.

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a diminué de 0,3 G\$ pour s'établir à 68,5 G\$ au 31 juillet 2016, comparativement à 68,8 G\$ au 31 octobre 2015. Cette diminution découle principalement de l'effet de la réduction du risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques de la Banque pour les fonds propres CET1 est présenté dans le tableau suivant.

### Adéquation des fonds propres selon Bâle III <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 juillet 2016				Au 31 octobre 2015	
	Exposition en cas de défaut	Actif pondéré en fonction des risques				Exigence de capital <sup>(2)</sup>	Actif pondéré en fonction des risques
		Approche standardisée	Approche NI avancée	Autre approche	Total		Total
<b>Risque de crédit</b>							
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	47 567	624	4 824	–	5 448	436	4 975
Crédits rotatifs admissibles	5 692	–	1 227	–	1 227	98	1 036
Particuliers – autres	15 306	1 966	4 908	–	6 874	550	6 651
Autres que particuliers							
Entreprises	57 548	2 257	23 744	–	26 001	2 080	26 662
États souverains	28 045	193	656	–	849	68	629
Institutions financières	4 303	360	1 011	–	1 371	109	974
Titre du portefeuille bancaire <sup>(3)</sup>	624	–	624	–	624	50	593
Titrisation	3 177	–	785	–	785	63	798
Autres actifs	27 291	–	–	3 700	3 700	296	4 252
<b>Risque de crédit de contrepartie</b>							
Entreprises	6 853	58	61	–	119	10	96
États souverains	15 257	–	18	–	18	1	22
Institutions financières	58 759	–	1 683	–	1 683	135	1 402
Portefeuille de négociation	9 683	189	2 307	–	2 496	199	2 774
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit <sup>(4)</sup>		2 145	–	–	2 145	172	2 367
Facteur scalaire réglementaire		–	2 508	–	2 508	201	2 512
<b>Total - Risque de crédit</b>	<b>280 105</b>	<b>7 792</b>	<b>44 356</b>	<b>3 700</b>	<b>55 848</b>	<b>4 468</b>	<b>55 743</b>
<b>Risque de marché</b>							
VaR		–	1 097	–	1 097	88	1 262
VaR en période de tension		–	1 512	–	1 512	121	1 875
Risque spécifique de taux d'intérêt		682	–	–	682	54	828
<b>Total - Risque de marché</b>		<b>682</b>	<b>2 609</b>	<b>–</b>	<b>3 291</b>	<b>263</b>	<b>3 965</b>
<b>Risque opérationnel</b>		<b>9 391</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9 391</b>	<b>751</b>	<b>9 127</b>
<b>Total</b>	<b>280 105</b>	<b>17 865</b>	<b>46 965</b>	<b>3 700</b>	<b>68 530</b>	<b>5 482</b>	<b>68 835</b>

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) L'exigence de capital est égale à 8 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

(3) Calculé selon la méthode de pondération simple.

(4) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

## Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le				
	31 juillet 2016			30 avril 2016	31 janvier 2016
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie <sup>(2)</sup>	Total	Total	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>49 089</b>	<b>6 061</b>	<b>55 150</b>	56 684	55 743
Taille du portefeuille	(420)	6	(414)	(368)	631
Qualité du portefeuille	(432)	297	(135)	(41)	(411)
Mises à jour des modèles	–	–	–	8	–
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	790	–	790	–	–
Variation de change	360	97	457	(1 133)	721
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>49 387</b>	<b>6 461</b>	<b>55 848</b>	55 150	56 684
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>3 971</b>	3 779	3 965
Variation des niveaux de risque <sup>(3)</sup>			(680)	192	(186)
Mises à jour des modèles			–	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>3 291</b>	3 971	3 779
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>9 254</b>	9 278	9 127
Variation des niveaux de risque			137	(24)	151
Acquisitions et cessions			–	–	–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>9 391</b>	9 254	9 278
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>68 530</b>	68 375	69 741

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

(3) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réalignement des modèles.

La rubrique « Acquisitions et cessions » inclut l'effet de l'acquisition de la filiale ABA conclue au cours du troisième trimestre de 2016.

### Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1 s'établit à 9,9 % au 31 juillet 2016, inchangé par rapport à 9,9 % au 31 octobre 2015. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres se chiffrent respectivement à 13,3 % et à 15,1 % au 31 juillet 2016, comparativement à 12,5 % et à 14,0 % au 31 octobre 2015. La variation de ces deux ratios découle essentiellement des émissions d'actions privilégiées, séries 34 et 36, pour un montant de 800 M\$, ainsi que du rachat par la Banque du billet de dépôt de 225 M\$ de Fiducie de capital BNC.

Le ratio de levier s'établit à 3,7 % au 31 juillet 2016, inchangé par rapport au 31 octobre 2015.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Fonds propres</b>		
CET1	6 758	6 801
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	9 158	8 626
total <sup>(2)(3)</sup>	10 405	9 678
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	68 530	68 835
pour les fonds propres de catégorie 1	68 765	69 094
pour le total des fonds propres	68 966	69 316
<b>Exposition totale</b>	248 276	234 957
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	9,9 %	9,9 %
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	13,3 %	12,5 %
total <sup>(2)(3)</sup>	15,1 %	14,0 %
<b>Ratio de levier</b>	3,7 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 20 effectué le 15 novembre 2015.

(3) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du remboursement des billets d'une valeur de 500 M\$ effectué le 2 novembre 2015.

### Dividendes

Le 30 août 2016, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 55 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2016 aux actionnaires inscrits le 26 septembre 2016.

## GESTION DES RISQUES

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2015.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2015, aux pages 55 à 89. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes sur créances, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(1)</sup>	Instruments financiers dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(2)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	41 590	5 977	–	–	–	47 567	44 431
Crédits rotatifs admissibles	2 763	2 929	–	–	–	5 692	5 198
Particuliers – autres	14 014	1 279	–	–	13	15 306	15 052
	<b>58 367</b>	<b>10 185</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>68 565</b>	<b>64 681</b>
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	41 348	13 376	6 842	11	2 824	64 401	58 429
États souverains	24 345	3 592	14 956	301	108	43 302	35 584
Institutions financières	3 398	347	58 296	463	558	63 062	63 033
	<b>69 091</b>	<b>17 315</b>	<b>80 094</b>	<b>775</b>	<b>3 490</b>	<b>170 765</b>	<b>157 046</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	9 683	–	9 683	10 318
<b>Titrisation</b>	636	–	–	–	2 541	3 177	2 982
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>128 094</b>	<b>27 500</b>	<b>80 094</b>	<b>10 458</b>	<b>6 044</b>	<b>252 190</b>	<b>235 027</b>
<b>Approche standardisée</b>	10 851	455	2 058	238	453	14 055	10 865
<b>Approche NI avancée</b>	117 243	27 045	78 036	10 220	5 591	238 135	224 162
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>128 094</b>	<b>27 500</b>	<b>80 094</b>	<b>10 458</b>	<b>6 044</b>	<b>252 190</b>	<b>235 027</b>

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2016 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

### Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 juillet 2016
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 824	57	8 043	724	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 527	43 917	1 610	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et autres <sup>(4)</sup>
Disponibles à la vente	14 156	–	14 156	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Détenues jusqu'à leur échéance	2 758	–	2 758	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 880	–	14 880	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts, déduction faite des provisions	117 830	6 005	111 825	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 959	–	6 959	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	10 943	9 354	1 589	–	Taux d'intérêt
Créances achetées	1 553	–	1 553	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	49	–	49	–	Autres
Autres	6 417	–	–	6 417	
	<b>229 896</b>	<b>59 333</b>	<b>163 422</b>	<b>7 141</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	138 875	4 518	134 357	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 959	–	6 959	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 748	12 748	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	23 548	–	23 548	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	7 968	6 956	1 012	–	Taux d'intérêt
Passifs relatifs à des créances cédées	19 560	4 256	15 304	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	263	–	263	–	Autres
Autres	6 944	44	1 349	5 551	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	1 014	–	1 014	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>217 879</b>	<b>28 522</b>	<b>183 806</b>	<b>5 551</b>	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2015.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2015.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2015, à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2015

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 567	36	7 192	339	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	41 997	39 805	2 192	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et autres <sup>(4)</sup>
Disponibles à la vente	14 043	–	14 043	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 702	–	17 702	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts, déduction faite des provisions	105 853	4 565	101 288	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	9 385	–	9 385	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	10 842	9 412	1 430	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup>
Créances achetées	1 438	–	1 438	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	268	–	268	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	6 995	–	–	6 995	
	216 090	53 818	154 938	7 334	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	128 830	3 204	125 626	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	9 400	–	9 400	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 333	17 333	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	13 779	–	13 779	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	7 756	6 687	1 069	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	19 770	4 139	15 631	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	183	–	183	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	6 162	50	1 349	4 763	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	1 522	–	1 522	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	204 735	31 413	168 559	4 763	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2015.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2015.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2015 à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2015.
- (8) Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2015.

#### Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

#### VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016				30 avril 2016		31 juillet 2015		31 juillet 2016		31 juillet 2015
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne	
Taux d'intérêt	(2,2)	(4,3)	(3,3)	(3,0)	(4,3)	(3,6)	(5,0)	(5,4)	(4,2)	(4,9)	
Taux de change	(2,1)	(4,3)	(3,2)	(2,1)	(3,8)	(2,8)	(2,5)	(2,7)	(3,3)	(2,0)	
Actions	(2,6)	(3,7)	(3,1)	(3,2)	(4,5)	(3,6)	(2,6)	(3,1)	(3,9)	(3,2)	
Contrats sur produits de base	(0,8)	(1,6)	(1,1)	(1,3)	(0,8)	(0,9)	(0,8)	(0,7)	(1,2)	(1,0)	
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	5,2	3,8	6,7	6,3	4,7	5,8	6,4	5,0	
<b>VaR totale de négociation</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(6,7)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(6,7)</b>	<b>(4,6)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(6,1)</b>	

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

### SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2016				30 avril 2016		31 juillet 2015		31 juillet 2016	31 juillet 2015
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(4,5)	(8,3)	(6,4)	(4,9)	(7,9)	(6,2)	(8,3)	(10,0)	(7,9)	(8,7)
Taux de change	(2,7)	(5,3)	(3,8)	(2,8)	(4,9)	(3,1)	(3,4)	(4,2)	(4,2)	(3,2)
Actions	(2,6)	(5,3)	(3,6)	(3,8)	(5,8)	(4,3)	(3,5)	(3,5)	(4,9)	(4,6)
Contrats sur produits de base	(0,8)	(2,2)	(1,2)	(1,4)	(1,1)	(1,2)	(1,0)	(1,3)	(1,5)	(1,7)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	7,3	7,0	9,7	6,5	8,7	10,2	9,7	10,0
<b>SVaR totale de négociation</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>(7,7)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(10,0)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(8,2)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

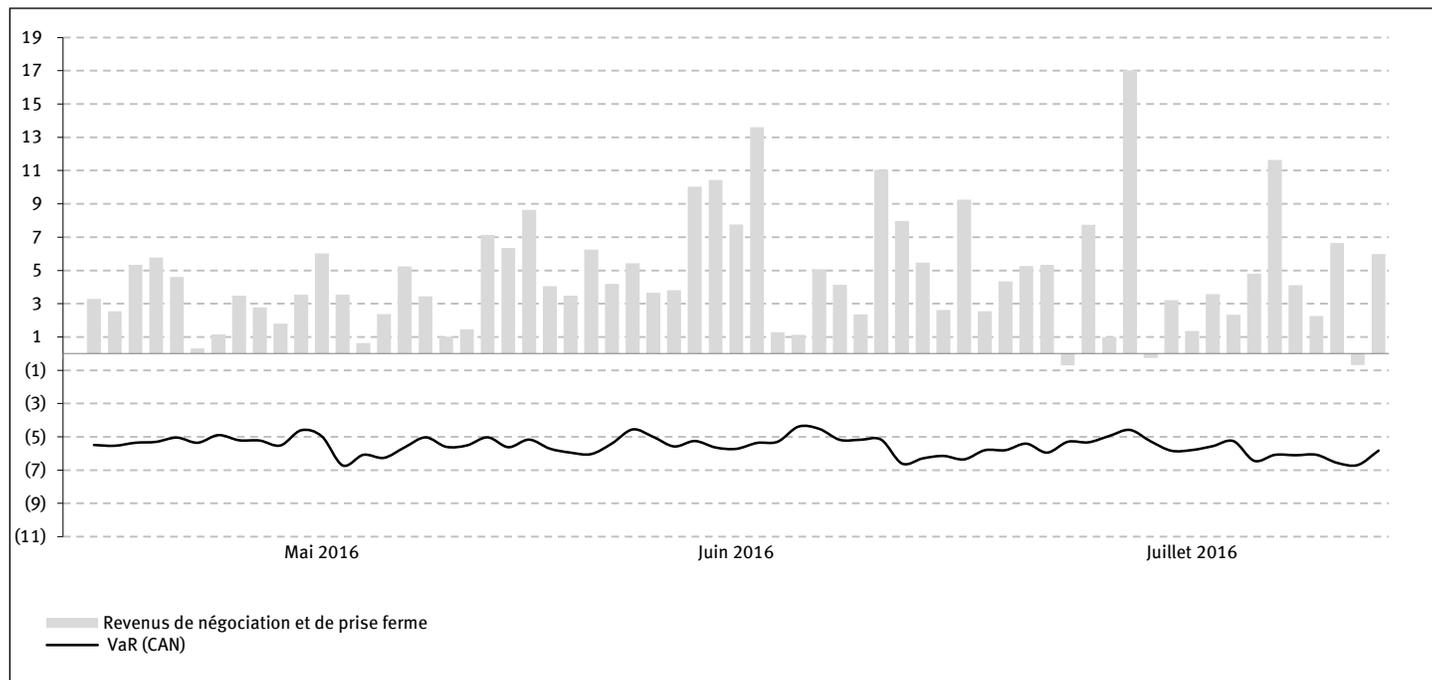
La moyenne de la VaR totale de négociation atteint 5,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, par rapport à 6,7 M\$ au trimestre terminé le 30 avril 2016. La moyenne de la SVaR totale de négociation atteint 7,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, en baisse de 2,3 M\$ par rapport au trimestre précédent. La baisse des moyennes de la VaR et de la SVaR totales de négociation est principalement causée par une diminution de toutes les catégories de risques, à l'exception du risque sur les contrats sur produits de base. La VaR totale de négociation a terminé le trimestre près de la moyenne, variant entre 4,4 M\$ et 6,7 M\$ au cours du trimestre. La SVaR totale de négociation a atteint un sommet en juin pour ensuite terminer le trimestre à un niveau plus bas en juillet.

#### Revenus de négociation et de prise ferme quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de prise ferme ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de prise ferme quotidiens ont été positifs pendant plus de 95 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2016. Aucun jour n'a été marqué par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$ ou excédant la limite de la VaR.

#### Trimestre terminé le 31 juillet 2016

(en millions de dollars canadiens)



#### Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Dollar américain	Total	Dollar canadien	Dollar américain	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(185)	30	(155)	(13)	12	(1)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	144	(39)	105	19	(16)	3

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Dollar américain	Total	Dollar canadien	Dollar américain	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(145)	20	(125)	14	16	30
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	115	(25)	90	(12)	(18)	(30)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

#### Contexte réglementaire

Le contexte réglementaire en matière de liquidités a beaucoup évolué au cours des dernières années. La Banque travaille étroitement avec les organismes de réglementation nationaux et internationaux en vue de la mise en œuvre de normes réglementaires en matière de liquidités. Les principes directeurs, les normes et les lignes directrices publiés par le CBCB et le BSIF au cours des dernières années sont définis dans le Rapport annuel 2015 à la page 77.

Pour ce qui est de la ligne directrice en matière de *Normes de liquidité* publiée par le BSIF, la Banque se conforme au ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) et aux flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou NCCF) depuis la date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les *Normes de liquidité* seront revues annuellement afin de refléter les changements réglementaires au niveau national et international. Enfin, la Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption future du régime de recapitalisation interne applicable aux BIS1.

En octobre 2014, la Banque des règlements internationaux (BRI) a publié les règles définitives relatives au ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR), ratio structurel qui est déterminé sur un horizon d'un an. La Banque surveille actuellement ce ratio et le respectera au moment de la date d'entrée en vigueur. En juin 2015, le CBCB a publié le document final portant sur la *Divulgence publique du ratio structurel de liquidité à long terme*. Ce document propose un cadre commun quant à la divulgation publique du NSFR qui ne serait pas exigée avant la date de mise en œuvre prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	8 824	–	8 824	1 330	7 494	6 251
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	20 503	14 531	35 034	22 165	12 869	12 061
Émises ou garanties par les provinces	15 120	12 424	27 544	21 294	6 250	6 154
Émises ou garanties par les municipalités et les commissions scolaires	696	228	924	337	587	1 020
Autres titres de créance	3 639	1 068	4 707	1 595	3 112	3 154
Titres de participation	21 845	39 636	61 481	49 007	12 474	14 507
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	5 729	–	5 729	2 835	2 894	2 761
<b>Au 31 juillet 2016</b>	<b>76 356</b>	<b>67 887</b>	<b>144 243</b>	<b>98 563</b>	<b>45 680</b>	
Au 31 octobre 2015	66 908	68 915	135 823	89 915		45 908

(en millions de dollars canadiens)			Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>				
Banque Nationale (société mère)			24 974	28 739
Filiales canadiennes			10 535	7 147
Filiales et succursales étrangères			10 171	10 022
			<b>45 680</b>	45 908

(en millions de dollars canadiens)			Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>				
Dollar canadien			28 799	24 238
Dollar américain			15 781	20 752
Autres devises			1 100	918
			<b>45 680</b>	45 908

## Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne <sup>(4)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet 2016				
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	6 837	–	6 837	1 393	5 444
<b>Valeurs mobilières</b>					
Émises ou garanties par le Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	20 314	15 164	35 478	22 851	12 627
Émises ou garanties par les provinces	14 758	11 488	26 246	19 769	6 477
Émises ou garanties par les municipalités et les commissions scolaires	696	254	950	316	634
Autres titres de créance	3 380	1 535	4 915	1 619	3 296
Titres de participation	20 673	38 221	58 894	47 349	11 545
<b>Prêts</b>					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	5 843	–	5 843	2 828	3 015
	<b>72 501</b>	<b>66 662</b>	<b>139 163</b>	<b>96 125</b>	<b>43 038</b>

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

## Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 juillet 2016	
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	88	1 242	7 494	–	8 824	0,6
Valeurs mobilières	28 643	–	33 160	638	62 441	12,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 748	2 132	–	14 880	5,5
Prêts, déduction faite des provisions	31 566	–	2 894	83 370	117 830	13,7
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	6 959	6 959	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	10 943	10 943	–
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	235	235	–
Créances achetées	–	–	–	1 553	1 553	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	638	638	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 445	1 445	–
Goodwill	–	–	–	1 404	1 404	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 142	1 142	–
Autres actifs	–	–	–	1 602	1 602	–
	<b>60 297</b>	<b>13 990</b>	<b>45 680</b>	<b>109 929</b>	<b>229 896</b>	<b>32,3</b>

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2015	
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	42	1 274	6 251	–	7 567	0,6
Valeurs mobilières	18 858	–	36 527	655	56 040	8,7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	17 333	369	–	17 702	8,0
Prêts, déduction faite des provisions	31 594	–	2 761	71 498	105 853	14,6
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	–	–	–	9 385	9 385	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	10 842	10 842	–
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	415	415	–
Créances achetées	–	–	–	1 438	1 438	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	831	831	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 817	1 817	–
Goodwill	–	–	–	1 277	1 277	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 059	1 059	–
Autres actifs	–	–	–	1 864	1 864	–
	<b>50 494</b>	<b>18 607</b>	<b>45 908</b>	<b>101 081</b>	<b>216 090</b>	<b>31,9</b>

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre des programmes d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et par conséquent ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

### Ratio de liquidité à court terme (LCR)

L'objectif principal du LCR est de veiller à ce que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les Banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations des trois fins de mois du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016 est de 137 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

### Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre terminé le		
		31 juillet 2016	30 avril 2016
	Valeur non pondérée <sup>(2)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>			
1 Total HQLA	s.o.	31 762	31 546
<b>Sorties de trésorerie</b>			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	35 379	2 332	2 234
3 Dépôts stables	17 231	517	510
4 Dépôts moins stables	18 148	1 815	1 724
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	42 643	23 453	21 548
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	10 851	2 607	2 430
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	23 889	12 943	11 803
8 Dettes non garanties	7 903	7 903	7 315
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	5 478	4 796
10 Exigences supplémentaires, dont :	36 690	9 078	9 493
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	9 079	4 788	5 297
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	906	906	758
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	26 705	3 384	3 438
14 Autres engagements de crédit contractuels	924	107	170
15 Autres engagements de crédit conditionnels	70 794	814	795
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	41 262	39 036
<b>Entrées de trésorerie</b>			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	47 732	8 973	8 266
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	7 901	4 341	4 236
19 Autres entrées de trésorerie	4 778	4 778	3 197
20 Total des entrées de trésorerie	60 411	18 092	15 699
		Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>	Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>
21 Total des HQLA	s.o.	31 762	31 546
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	23 170	23 337
23 Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(5)</sup>	s.o.	137 %	135 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations des trois fins de mois du trimestre. Donc, le ratio LCR (ligne 23) est le ratio moyen des trois mois du trimestre et peut ne pas être égal au ratio LCR calculé en utilisant les lignes 21 et 22.

Les actifs liquides de niveau 1 représentent 85 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par les gouvernements du Canada et des provinces.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts productifs. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2016 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité dans les tableaux présentés précédemment ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

### Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre le passif-dépôts provenant du réseau de distribution aux particuliers de la Banque, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Les niveaux de financement et de liquidité sont demeurés sains et robustes au cours de la période et la Banque ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa position en matière de risque de liquidité.

La composition du bilan de la Banque est diversifiée et conforme à sa stratégie de financement. Les activités bancaires de base sont entièrement financées au moyen de dépôts de particuliers et d'entreprises et des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

### Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	919	85	–	4	1 008	–	72	1 080
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	2 622	2 454	1 174	1 156	7 406	98	–	7 504
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)</sup>	250	162	937	3 014	4 363	5 369	7 254	16 986
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	–	–	–	1 714	1 714
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	113	1 163	1 443	2 719	3 074	13 767	19 560
Obligations sécurisées	–	2 616	–	–	2 616	981	4 371	7 968
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	424	–	424	–	873	1 297
Passifs subordonnés <sup>(5)</sup>	–	–	–	1 005	1 005	–	9	1 014
Autres <sup>(6)</sup>	4 083	–	6	–	4 089	–	–	4 089
	<b>7 874</b>	<b>5 430</b>	<b>3 704</b>	<b>6 622</b>	<b>23 630</b>	<b>9 522</b>	<b>28 060</b>	<b>61 212</b>
Financement garanti	–	2 729	1 587	1 443	5 759	4 055	19 011	28 825
Financement non garanti	7 874	2 701	2 117	5 179	17 871	5 467	9 049	32 387
	<b>7 874</b>	<b>5 430</b>	<b>3 704</b>	<b>6 622</b>	<b>23 630</b>	<b>9 522</b>	<b>28 060</b>	<b>61 212</b>
Au 31 octobre 2015	5 196	4 901	6 623	7 312	24 032	9 187	27 801	61 020

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

(6) La catégorie *Autres* comprend les dépôts à terme non négociables des institutions financières autres que des banques, telles que des courtiers, des caisses de retraite et des sociétés de fiducie.

Conformément au cadre de gestion global des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2016		
	Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	15	37	70
Autres <sup>(2)</sup>	–	199	199

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

(2) Exigences contractuelles relatives à la facilité de financement de marge des conduits VAC.

**Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan**

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2016, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2015. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)										Au 31 juillet 2016	
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total	
<b>Actif</b>											
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	6 557	26	17	24	18	1	–	–	2 181	8 824	
<b>Valeurs mobilières</b>											
À la juste valeur par											
le biais du résultat net	1 086	1 834	1 035	897	833	3 565	8 702	6 385	21 190	45 527	
Disponibles à la vente	63	178	123	131	76	493	6 880	5 682	530	14 156	
Détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	–	25	2 558	175	–	2 758	
	1 149	2 012	1 158	1 028	909	4 083	18 140	12 242	21 720	62 441	
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	5 556	2 700	2 708	749	1 395	–	–	–	1 772	14 880	
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>											
Hypothécaires résidentiels	1 087	1 464	1 935	1 597	2 439	7 481	29 660	1 855	13	47 531	
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	869	483	680	604	716	2 077	8 473	1 985	17 542	33 429	
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 159	2 790	2 806	2 621	3 214	5 052	8 637	2 443	1 928	37 650	
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 996	862	101	–	–	–	–	–	–	6 959	
Provisions pour pertes sur créances									(780)	(780)	
	16 111	5 599	5 522	4 822	6 369	14 610	46 770	6 283	18 703	124 789	
<b>Autres</b>											
Instruments financiers dérivés	544	579	482	302	211	882	2 693	5 250	–	10 943	
Créances de clients, de négociants et de courtiers <sup>(1)</sup>									235	235	
Créances achetées									1 553	1 553	
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									638	638	
Immobilisations corporelles									1 445	1 445	
Goodwill									1 404	1 404	
Immobilisations incorporelles									1 142	1 142	
Autres actifs	244	103	80	79	125	113	31	217	610	1 602	
	788	682	562	381	336	995	2 724	5 467	7 027	18 962	
	30 161	11 019	9 967	7 004	9 027	19 689	67 634	23 992	51 403	229 896	

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)										Au 31 juillet 2016
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	712	1 444	2 238	2 722	1 807	4 192	7 717	1 023	27 634	49 489
Entreprises et administrations publiques	2 520	605	1 417	836	560	1 084	2 471	920	34 916	45 329
Institutions de dépôts	2 812	220	307	13	26	–	–	–	1 338	4 716
Dette de premier rang non garantie	7 874	2 701	2 117	2 977	1 197	5 467	5 623	3 417	–	31 373
Obligations sécurisées	–	2 616	–	–	–	981	2 911	1 460	–	7 968
	<b>13 918</b>	<b>7 586</b>	<b>6 079</b>	<b>6 548</b>	<b>3 590</b>	<b>11 724</b>	<b>18 722</b>	<b>6 820</b>	<b>63 888</b>	<b>138 875</b>
<b>Autres</b>										
Acceptations	5 996	862	101	–	–	–	–	–	–	6 959
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	163	13	23	3	9	555	3 633	5 441	2 908	12 748
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 952	3 771	2 411	3 473	–	–	–	–	941	23 548
Instruments financiers dérivés	563	611	683	276	177	742	1 637	3 279	–	7 968
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	2 595	2 595
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	113	1 163	307	1 136	3 074	9 426	4 341	–	19 560
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	424	–	–	–	873	–	–	1 297
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	387	22	202	65	106	38	59	182	2 254	3 315
	<b>20 061</b>	<b>5 392</b>	<b>5 007</b>	<b>4 124</b>	<b>1 428</b>	<b>4 409</b>	<b>15 628</b>	<b>13 243</b>	<b>8 698</b>	<b>77 990</b>
<b>Dette subordonnée</b>	–	–	–	1 005	–	–	–	9	–	1 014
<b>Capitaux propres</b>									12 017	12 017
	<b>33 979</b>	<b>12 978</b>	<b>11 086</b>	<b>11 677</b>	<b>5 018</b>	<b>16 133</b>	<b>34 350</b>	<b>20 072</b>	<b>84 603</b>	<b>229 896</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	7	128	634	335	403	1 314	714	226	–	3 761
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	7 115	7 115
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	1 662	2 096	2 273	15	–	–	–	–	6 046
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	877	1 405	1 325	1 119	1 965	8 307	10 116	790	22 509	48 413
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	75	147	217	213	209	736	1 173	826	–	3 596
Autre garantie	–	–	–	–	–	–	–	–	27	27

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 21,5 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2015

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	5 317	14	-	-	-	-	-	-	2 236	7 567
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	587	673	701	1 351	757	5 473	7 992	6 706	17 757	41 997
Disponibles à la vente	1	356	92	147	37	527	6 846	5 519	518	14 043
	588	1 029	793	1 498	794	6 000	14 838	12 225	18 275	56 040
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	6 280	4 036	4 345	25	312	1 185	-	-	1 519	17 702
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	1 125	1 343	2 121	3 072	2 291	6 896	25 523	872	277	43 520
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	336	410	743	907	750	1 795	7 334	1 844	17 814	31 933
Aux entreprises et aux administrations publiques	3 767	1 609	1 719	2 143	1 479	2 558	7 269	2 127	8 283	30 954
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 896	919	585	-	-	-	-	-	-	9 400
Provisions pour pertes sur créances									(569)	(569)
	13 124	4 281	5 168	6 122	4 520	11 249	40 126	4 843	25 805	115 238
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	520	682	550	606	208	831	2 627	4 818	-	10 842
Créances de clients, de négociants et de courtiers <sup>(1)</sup>									415	415
Créances achetées									1 438	1 438
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									831	831
Immobilisations corporelles									1 817	1 817
Goodwill									1 277	1 277
Immobilisations incorporelles									1 059	1 059
Autres actifs	235	226	216	118	92	110	71	-	796	1 864
	755	908	766	724	300	941	2 698	4 818	7 633	19 543
	26 064	10 268	11 072	8 369	5 926	19 375	57 662	21 886	55 468	216 090

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2015

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	1 063	1 103	1 920	1 170	1 451	5 304	7 333	910	25 727	45 981
Entreprises et administrations publiques	1 463	341	423	337	62	625	1 318	879	32 331	37 779
Institutions de dépôts	4 814	344	13	1	2	2	4	–	1 458	6 638
Dette de premier rang non garantie	4 676	3 772	6 595	2 874	559	4 610	5 091	2 345	–	30 522
Obligations sécurisées	–	–	–	–	2 636	–	2 419	2 855	–	7 910
	12 016	5 560	8 951	4 382	4 710	10 541	16 165	6 989	59 516	128 830
<b>Autres</b>										
Acceptations	7 896	919	585	–	–	–	–	–	–	9 400
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	340	1 270	207	65	327	1 521	4 579	5 933	3 091	17 333
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	5 875	736	4 733	–	–	840	–	–	1 595	13 779
Instruments financiers dérivés	527	748	646	418	153	886	1 825	2 553	–	7 756
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	1 871	1 871
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	15	1 129	28	1 163	80	3 145	9 083	5 127	–	19 770
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	424	872	–	–	1 296
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	442	191	133	60	74	57	368	185	1 668	3 178
	15 095	4 993	6 332	1 706	634	6 873	16 727	13 798	8 225	74 383
<b>Dette subordonnée</b>	505	–	–	–	–	1 008	–	9	–	1 522
<b>Capitaux propres</b>									11 355	11 355
	27 616	10 553	15 283	6 088	5 344	18 422	32 892	20 796	79 096	216 090
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	426	120	410	371	664	864	212	–	3 073
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	6 578	6 578
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	15	2 044	15	–	3 054	–	–	–	5 128
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	544	1 481	802	1 793	2 246	8 046	9 215	648	20 770	45 545
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	76	150	221	214	208	735	1 158	812	–	3 574
Autre garantie	–	–	–	–	–	–	–	–	28	28

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 1,8 G\$.

(8) Ces montants incluent 20,8 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

## DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2016			2015				2014	2015	2014
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 557</b>	1 425	1 289	1 405	1 510	1 421	1 410	1 364	5 746	5 464
<b>Résultat net</b>	<b>478</b>	210	261	347	453	404	415	330	1 619	1 538
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>1,32</b>	0,52	0,68	0,96	1,29	1,14	1,17	0,92	4,56	4,36
dilué	<b>1,31</b>	0,52	0,67	0,95	1,28	1,13	1,16	0,91	4,51	4,32
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,55</b>	0,54	0,54	0,52	0,52	0,50	0,50	0,48	2,04	1,88
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>18,7</b>	7,7	9,5	13,6	18,8	17,6	17,8	14,3	16,9	17,9
<b>Actif total</b>	<b>229 896</b>	220 734	219 301	216 090	215 560	207 123	214 474	205 429		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>251</b>	300	234	254	254	249	194	248		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>28,39</b>	27,75	27,77	28,26	27,60	27,01	26,33	25,76		
Cours de l'action										
haut	<b>46,65</b>	45,56	44,11	46,33	50,01	49,15	55,06	53,88		
bas	<b>40,98</b>	35,95	35,83	40,75	43,78	45,02	44,21	48,16		

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

---

(non audités)

Bilans consolidés	41
États consolidés des résultats	42
États consolidés du résultat global	43
États consolidés de la variation des capitaux propres	44
États consolidés des flux de trésorerie	45
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	46

**BILANS CONSOLIDÉS**

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>8 824</b>	7 567
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 527	41 997
Disponibles à la vente	14 156	14 043
Détenues jusqu'à leur échéance	2 758	–
	<b>62 441</b>	56 040
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>14 880</b>	17 702
<b>Prêts</b> (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	47 531	43 520
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	33 429	31 933
Aux entreprises et aux administrations publiques	37 650	30 954
	<b>118 610</b>	106 407
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 959	9 400
Provisions pour pertes sur créances	(780)	(569)
	<b>124 789</b>	115 238
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	10 943	10 842
Créances de clients, de négociants et de courtiers	235	415
Créances achetées	1 553	1 438
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (note 8)	638	831
Immobilisations corporelles	1 445	1 817
Goodwill (note 24)	1 404	1 277
Immobilisations incorporelles	1 142	1 059
Autres actifs (note 9)	1 602	1 864
	<b>18 962</b>	19 543
	<b>229 896</b>	216 090
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 4 et 10)		
Particuliers	49 489	45 981
Entreprises et administrations publiques	83 590	74 441
Institutions de dépôts	5 796	8 408
	<b>138 875</b>	128 830
<b>Autres</b>		
Acceptations	6 959	9 400
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 748	17 333
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	23 548	13 779
Instruments financiers dérivés	7 968	7 756
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	2 595	1 871
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 4 et 7)	19 560	19 770
Autres passifs (note 11)	4 612	4 474
	<b>77 990</b>	74 383
<b>Dettes subordonnées</b> (note 13)	<b>1 014</b>	1 522
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b> (notes 15 et 19)		
Actions privilégiées	1 650	1 023
Actions ordinaires	2 592	2 614
Surplus d'apport	71	67
Résultats non distribués	6 683	6 705
Autres éléments cumulés du résultat global	217	145
	<b>11 213</b>	10 554
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b> (note 16)	<b>804</b>	801
	<b>12 017</b>	11 355
	<b>229 896</b>	216 090

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts	993	903	2 822	2 684
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	157	174	476	521
Valeurs mobilières disponibles à la vente	77	65	244	209
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	8	–	11	–
Dépôts auprès d'institutions financières	18	7	50	20
	<b>1 253</b>	<b>1 149</b>	<b>3 603</b>	<b>3 434</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	358	332	1 040	1 005
Passifs relatifs à des créances cédées	100	105	304	313
Dettes subordonnées	9	15	25	45
Autres	14	25	47	84
	<b>481</b>	<b>477</b>	<b>1 416</b>	<b>1 447</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>772</b>	<b>672</b>	<b>2 187</b>	<b>1 987</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	116	113	285	304
Commissions de courtage en valeurs mobilières	58	66	178	214
Revenus des fonds communs de placement	94	84	266	238
Revenus des services fiduciaires	113	113	336	331
Revenus de crédit	101	99	286	275
Revenus sur cartes	32	36	89	100
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	67	62	190	175
Revenus (pertes) de négociation (note 18)	12	62	67	179
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	18	29	58	92
Revenus d'assurances, montant net	31	34	85	81
Revenus de change, autres que de négociation	19	24	62	67
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	6	17	13	17
Autres (note 8)	118	99	169	281
	<b>785</b>	<b>838</b>	<b>2 084</b>	<b>2 354</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 557</b>	<b>1 510</b>	<b>4 271</b>	<b>4 341</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances (note 6)</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>425</b>	<b>167</b>
	<b>1 512</b>	<b>1 454</b>	<b>3 846</b>	<b>4 174</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Rémunération et avantages du personnel	556	557	1 605	1 643
Frais d'occupation	60	58	174	171
Technologie	137	121	405	409
Communications	16	17	51	53
Honoraires professionnels	66	61	193	168
Autres	102	92	288	261
	<b>937</b>	<b>906</b>	<b>2 716</b>	<b>2 705</b>
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>575</b>	<b>548</b>	<b>1 130</b>	<b>1 469</b>
Charge d'impôts	97	95	181	197
<b>Résultat net</b>	<b>478</b>	<b>453</b>	<b>949</b>	<b>1 272</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>				
Actionnaires privilégiés	14	11	41	34
Actionnaires ordinaires	446	425	851	1 187
Actionnaires de la Banque	460	436	892	1 221
Participations ne donnant pas le contrôle	18	17	57	51
	<b>478</b>	<b>453</b>	<b>949</b>	<b>1 272</b>
<b>Résultat par action (en dollars) (note 21)</b>				
de base	1,32	1,29	2,52	3,61
dilué	1,31	1,28	2,51	3,56
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,55</b>	<b>0,52</b>	<b>1,63</b>	<b>1,52</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
<b>Résultat net</b>	<b>478</b>	453	<b>949</b>	1 272
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>				
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	54	106	24	124
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	–	(12)	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(33)	(84)	(16)	(114)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	–	5	–
	21	22	1	10
<b>Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	74	(14)	90	46
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(27)	(22)	(61)	(84)
	47	(36)	29	(38)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	13	(43)	57	(17)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(6)	(3)	(13)	(9)
	7	(46)	44	(26)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	–	(1)	1	2
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(86)	16	(223)	(6)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(4)	–	(44)	–
	(90)	16	(267)	(6)
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>(15)</b>	(45)	<b>(192)</b>	(58)
<b>Résultat global</b>	<b>463</b>	408	<b>757</b>	1 214
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires de la Banque	442	382	697	1 160
Participations ne donnant pas le contrôle	21	26	60	54
	463	408	757	1 214

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	1	4	2	6
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	–	(2)	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(6)	(20)	(7)	(20)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	–	2	–
	(5)	(16)	(5)	(14)
<b>Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	27	(4)	33	19
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(10)	(8)	(22)	(31)
	17	(12)	11	(12)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	4	(16)	20	(7)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(1)	(4)	(3)
	3	(17)	16	(10)
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(31)</b>	5	<b>(81)</b>	(3)
<b>Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>(2)</b>	–	<b>(16)</b>	–
	(18)	(40)	(75)	(39)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015
<b>Actions privilégiées au début</b> (note 15)	<b>1 023</b>	1 223
Émission d'actions privilégiées, séries 34 et 36	800	–
Rachat d'actions privilégiées, séries 16 et 20, à des fins d'annulation	(173)	(200)
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>1 650</b>	1 023
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>2 614</b>	2 293
Émissions d'actions ordinaires		
Régime d'options d'achat d'actions	31	35
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(53)	(15)
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>2 592</b>	2 313
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>67</b>	52
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 19)	9	15
Options d'achat d'actions levées	(4)	(4)
Autres	(1)	(1)
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>71</b>	62
<b>Résultats non distribués au début</b>	<b>6 705</b>	5 850
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	892	1 221
Dividendes (note 15)		
Actions privilégiées	(38)	(34)
Actions ordinaires	(550)	(501)
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	(3)	–
Frais d'émission d'actions	(11)	–
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(223)	(6)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(44)	–
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(45)	(30)
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	<b>6 683</b>	6 500
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	<b>145</b>	289
Écart de change, montant net	1	10
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	29	(38)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	41	(29)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	2
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	<b>217</b>	234
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b>	<b>11 213</b>	10 132
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b>	<b>801</b>	795
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	57	51
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3	3
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(57)	(65)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	<b>804</b>	784
<b>Capitaux propres</b>	<b>12 017</b>	10 916

### AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Au 31 juillet 2016	Au 31 juillet 2015
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	5	7
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	41	130
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	165	94
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	6	3
	<b>217</b>	234

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	949	1 272
Ajustements pour		
Dotations aux pertes sur créances	425	167
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	312	196
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles	–	46
Radiation d'une participation dans une entreprise associée (note 8)	164	–
Gain sur réévaluation de la participation détenue antérieurement dans Advanced Bank of Asia Limited (note 24)	(41)	–
Gain sur cession d'actions de Corporation Fiera Capital	–	(34)
Impôts différés	(74)	21
Ajustement relatif au change pour la dette subordonnée	–	1
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(62)	(104)
Pertes de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente	4	12
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(13)	(17)
Charge au titre des options d'achat d'actions	9	15
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 530)	532
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	2 822	5 112
Prêts, déduction faite de la titrisation	(11 873)	(4 599)
Dépôts	9 076	7 723
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(4 585)	(1 124)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	9 769	(2 083)
Instruments financiers dérivés, montant net	111	(1 491)
Montants nets à recevoir et à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	904	160
Créances achetées	(115)	(579)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(31)	(37)
Actifs et passifs d'impôt exigible	160	(120)
Autres éléments	79	(1 654)
	4 460	3 415
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'actions privilégiées	800	–
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	(176)	(200)
Émission d'actions ordinaires, nette de l'incidence des actions acquises à des fins de négociation	(26)	16
Remboursement de dette subordonnée	(500)	(350)
Frais d'émission d'actions	(11)	–
Dividendes versés	(585)	(534)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(57)	(65)
	(555)	(1 133)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de Advanced Bank of Asia Limited (note 24)	(119)	–
Cession d'actions de Corporation Fiera Capital	–	114
Acquisition d'une participation dans NSIA Participations	–	(116)
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 967)	(6 921)
Échéances de valeurs mobilières disponibles à la vente	601	489
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	4 647	3 617
Achats de valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	(2 755)	–
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	276	(1 551)
Variation nette des immobilisations corporelles	(108)	(73)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(186)	(171)
	(2 611)	(4 612)
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	(37)	800
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	1 257	(1 530)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	7 567	8 086
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b> <sup>(1)</sup>	8 824	6 556
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	1 478	1 574
Intérêts et dividendes reçus	3 633	3 493
Impôts payés sur les résultats	215	208

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 1,2 G\$ au 31 juillet 2016 (1,3 G\$ au 31 octobre 2015) pour lequel il y a des restrictions. De plus, un montant de 3 M\$ est entériné au 31 juillet 2016 (3 M\$ au 31 octobre 2015).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	46	<b>Note 14</b>	Opérations de couverture	65
<b>Note 2</b>	Modifications de méthodes et d'estimations comptables	47	<b>Note 15</b>	Capital-actions	66
<b>Note 3</b>	Juste valeur des instruments financiers	49	<b>Note 16</b>	Participations ne donnant pas le contrôle	67
<b>Note 4</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	57	<b>Note 17</b>	Informations sur le capital	68
<b>Note 5</b>	Valeurs mobilières	58	<b>Note 18</b>	Revenus liés aux activités de négociation	69
<b>Note 6</b>	Prêts	59	<b>Note 19</b>	Paielements fondés sur des actions	69
<b>Note 7</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	62	<b>Note 20</b>	Avantages du personnel - Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	70
<b>Note 8</b>	Entreprises associées et coentreprises	63	<b>Note 21</b>	Résultat par action	71
<b>Note 9</b>	Autres actifs	63	<b>Note 22</b>	Entités structurées	72
<b>Note 10</b>	Dépôts	63	<b>Note 23</b>	Informations sectorielles	74
<b>Note 11</b>	Autres passifs	64	<b>Note 24</b>	Acquisition	75
<b>Note 12</b>	Restructuration	64			
<b>Note 13</b>	Dette subordonnée	64			

### NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Le 30 août 2016, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, à l'exception des modifications décrites à la note 2. Les modifications futures de méthodes comptables sont également présentées à la note 2. Puisque ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2015.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2015, la Banque a modifié le classement de certains montants de l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, un montant de 11 M\$ présenté au poste *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts* (30 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). Ce reclassement n'a aucune incidence sur le *Résultat net*.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS COMPTABLES

### Modifications de méthodes comptables

#### **IFRS 9 – Instruments financiers (risque de crédit propre)**

Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Banque a adopté prospectivement et par anticipation les dispositions sur le risque de crédit propre de l'IFRS 9 - *Instruments financiers*. Ces dispositions exigent que les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux variations du risque de crédit propre de l'entité soient comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, sauf si ces variations compensent les montants comptabilisés dans le *Résultat net*. Les variations de la juste valeur qui ne sont pas attribuables au risque propre de l'entité continuent d'être comptabilisées dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Les montants comptabilisés dans les *Autres éléments du résultat global* ne seront pas reclassés ultérieurement dans le *Résultat net*. Pour les périodes intermédiaires et annuelles antérieures au 1<sup>er</sup> février 2016, toute variation de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était comptabilisée dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

#### **Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance**

Au cours des trimestres terminés le 30 avril 2016 et le 31 juillet 2016, la Banque a classé des valeurs mobilières dans la catégorie « détenues jusqu'à leur échéance ». Les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Banque a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La Banque comptabilise les opérations sur les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance à la date de transaction, et les coûts de transaction sont capitalisés. À leur comptabilisation initiale, ces valeurs mobilières sont comptabilisées à la juste valeur. Au cours des périodes ultérieures, elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminuées de toute perte de valeur évaluée selon le même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et des escomptes sur ces valeurs mobilières, sont comptabilisés dans le *Revenu net d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

### Modifications d'estimations comptables

#### **Dépréciation des valeurs mobilières disponibles à la vente**

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, suite à une évaluation des conditions du marché, la Banque a revu la définition des termes « importante » et « prolongée » afin de fournir une meilleure estimation des pertes de valeur, le cas échéant, des titres de participation classés dans les valeurs mobilières disponibles à la vente. Comme il est défini à la note 1 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, le terme « importante » signifie une baisse de plus de 30 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins six mois, et le terme « prolongée », une baisse de la juste valeur de plus de 5 % sur une période consécutive d'au moins 12 mois. Compte tenu des faits et des circonstances, ces définitions ont été modifiées afin que le terme « importante » signifie une baisse de plus de 40 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins six mois et que le terme « prolongée » signifie une baisse de plus de 5 % de la juste valeur sur une période consécutive d'au moins 18 mois. Ce changement des définitions, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2015, est considéré comme un changement d'estimation comptable et est donc appliqué de façon prospective. Ce changement a eu pour effet de diminuer les pertes de valeur des titres de participation classés dans les valeurs mobilières disponibles à la vente pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, passant ainsi de 9 M\$ à 3 M\$.

#### **Provision sectorielle sur prêts non douteux**

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2016, suite à l'augmentation importante du risque de crédit d'un groupe de prêts d'une industrie, la Banque a constitué une provision sectorielle sur prêts non douteux. Lorsque le risque de crédit d'un portefeuille de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires ou d'un groupe de prêts d'une industrie augmente de façon importante, mais que les prêts n'ont pas encore été identifiés individuellement comme étant douteux, une provision sectorielle est constituée collectivement pour l'ensemble du portefeuille ou du groupe de prêts. Cette provision sectorielle reflète les pertes de valeur que la Banque a subies en raison d'événements qui sont survenus mais pour lesquels une perte individuelle n'a pas été identifiée.

## NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS COMPTABLES (suite)

### Modifications futures de méthodes comptables

La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur les états financiers consolidés.

#### Date d'entrée en vigueur – adoption anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2017

##### IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et finale de l'IFRS 9, qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers. L'IFRS 9 comprend les exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers ainsi que les exigences générales relatives à la comptabilité de couverture. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée de l'IFRS 9 et sera considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IFRS 9 établit un modèle unique de classement et d'évaluation des actifs financiers qui est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que sur le modèle économique relatif à la détention d'actifs financiers.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers n'étant pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui nécessite la comptabilisation de pertes de crédit attendues plutôt que de pertes subies comme l'exige la norme actuelle. Ce modèle exige la comptabilisation de pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date de la comptabilisation initiale d'un actif financier, puis la comptabilisation de pertes attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié ses *Recommandations relatives au risque de crédit à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*. La ligne directrice rend compte des attentes du BSIF relativement à l'application de l'IFRS 9.

Quant au nouveau modèle de comptabilité de couverture, il permet de mieux aligner la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques. Toutefois, l'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture jusqu'à ce qu'il mène à terme son projet sur la comptabilité de macro-couverture.

L'IASB exige l'application obligatoire de l'IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 mais permet l'adoption anticipée. Toutefois, le 9 janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9 Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* dans lequel il précise qu'il s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure, dont la Banque, adoptent la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. De façon générale, l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement.

Par conséquent, la Banque adoptera les dispositions de l'IFRS 9 en date du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Elle présentera ses premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018 conformément à ces dispositions, y compris un bilan d'ouverture consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Afin de se préparer à l'adoption de la norme IFRS 9, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis en place une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet qui définit les activités clés et le calendrier de ces activités. Le projet progresse selon le calendrier prévu. Comme les interprétations de la nouvelle norme continuent d'évoluer, la Banque poursuit la surveillance des interprétations et met à jour ses conclusions préliminaires en conséquence.

#### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2018

##### IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, qui remplace les normes et interprétations actuelles sur la comptabilisation des revenus. L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats avec des clients. Le nouveau modèle vise tous les contrats conclus avec des clients à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres IFRS tels que les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 doit être appliquée de façon rétrospective.

Lors de sa réunion du 22 juillet 2015, l'IASB a confirmé à l'unanimité sa proposition de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée demeure permise.

#### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2019

##### IFRS 16 – *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16 – *Contrats de location*. La nouvelle norme exige la comptabilisation au bilan, par le preneur, de la plupart des contrats de location selon un modèle unique, éliminant ainsi la distinction actuelle entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Toutefois, le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure similaire à la pratique actuelle et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement reste inchangée. L'application anticipée est permise si l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée.

## NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

	Au 31 juillet 2016						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instruments financiers au coût amorti	Instruments financiers au coût amorti		
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	8 824	8 824	8 824	8 824
Valeurs mobilières	43 867	1 660	14 156	2 758	2 804	62 441	62 487
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	460	–	14 420	14 420	14 880	14 880
Prêts et acceptations	5 871	134	–	118 784	119 699	124 789	125 704
<b>Autres</b>							
Instruments financiers dérivés	10 943	–	–	–	–	10 943	10 943
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	235	235	235	235
Créances achetées	–	–	–	1 553	1 553	1 553	1 553
Autres actifs	–	–	–	428	428	428	428
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts	–	4 133	–	134 742 <sup>(1)</sup>	135 622	138 875	139 755
<b>Autres</b>							
Acceptations	–	–	–	6 959	6 959	6 959	6 959
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 748	–	–	–	–	12 748	12 748
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–	–	23 548	23 548	23 548	23 548
Instruments financiers dérivés	7 968	–	–	–	–	7 968	7 968
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	2 595	2 595	2 595	2 595
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 097	–	13 463	13 505	19 560	19 602
Autres passifs	44	–	–	2 287	2 301	2 331	2 345
<b>Dettes subordonnées</b>							
	–	–	–	1 014	1 014	1 014	1 014

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

**NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Au 31 octobre 2015

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur		
	Instrument financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instrument financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instrument financiers au coût amorti	Instrument financiers au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	7 567	7 567	7 567	7 567
<b>Valeurs mobilières</b>	39 753	2 244	14 043	–	–	56 040	56 040
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	295	–	17 407	17 407	17 702	17 702
<b>Prêts et acceptations</b>	4 413	152	–	110 673	111 407	115 238	115 972
<b>Autres</b>							
Instrument financiers dérivés	10 842	–	–	–	–	10 842	10 842
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	415	415	415	415
Créances achetées	–	–	–	1 438	1 438	1 438	1 438
Autres actifs	–	–	–	459	459	459	459
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>	–	3 053		125 777 <sup>(1)</sup>	126 247	128 830	129 300
<b>Autres</b>							
Acceptations	–	–		9 400	9 400	9 400	9 400
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 333	–		–	–	17 333	17 333
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–		13 779	13 779	13 779	13 779
Instrument financiers dérivés	7 756	–		–	–	7 756	7 756
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–		1 871	1 871	1 871	1 871
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 402		13 368	13 427	19 770	19 829
Autres passifs	50	–		2 227	2 227	2 277	2 277
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–		1 522	1 526	1 522	1 526

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

**Détermination de la juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2015.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, 126 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 20 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (42 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et aucun transfert significatif pour les engagements afférents à des titres vendus à découvert pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, 208 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 66 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions de marché (112 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et aucun transfert significatif pour les engagements afférents à des titres vendus à découvert pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). De plus, au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2016 et 2015, il y a eu des transferts d'autres instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions de marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2016			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	3 197	5 148	–	8 345
Les provinces	–	9 935	–	9 935
Les municipalités et les commissions scolaires	–	297	–	297
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 317	440	–	2 757
Autres titres de créance	–	2 985	–	2 985
Titres de participation	20 289	882	37	21 208
	<b>25 803</b>	<b>19 687</b>	<b>37</b>	<b>45 527</b>
<b>Disponibles à la vente</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	213	6 030	–	6 243
Les provinces	–	4 718	–	4 718
Les municipalités et les commissions scolaires	–	389	–	389
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 119	27	–	1 146
Autres titres de créance	–	992	31	1 023
Titres de participation	209	158	270	637
	<b>1 541</b>	<b>12 314</b>	<b>301</b>	<b>14 156</b>
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	460	–	460
<b>Prêts et acceptations</b>	–	6 005	–	6 005
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	125	10 680	138	10 943
	<b>27 469</b>	<b>49 146</b>	<b>476</b>	<b>77 091</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	4 507	11	4 518
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 432	6 316	–	12 748
Instruments financiers dérivés	136	7 705	127	7 968
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 097	–	6 097
Autres passifs	–	44	–	44
	<b>6 568</b>	<b>24 669</b>	<b>138</b>	<b>31 375</b>

**NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

	Au 31 octobre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	1 969	6 647	–	8 616
Les provinces	–	10 359	–	10 359
Les municipalités et les commissions scolaires	–	789	–	789
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	326	866	–	1 192
Autres titres de créance	–	3 264	–	3 264
Titres de participation	17 145	611	21	17 777
	19 440	22 536	21	41 997
<b>Disponibles à la vente</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	283	6 184	–	6 467
Les provinces	–	4 676	–	4 676
Les municipalités et les commissions scolaires	–	428	–	428
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	904	25	–	929
Autres titres de créance	–	913	30	943
Titres de participation	225	144	231	600
	1 412	12 370	261	14 043
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	295	–	295
<b>Prêts et acceptations</b>	–	4 565	–	4 565
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	95	10 730	17	10 842
	20 947	50 496	299	71 742
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	3 184	20	3 204
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 456	5 877	–	17 333
Instruments financiers dérivés	42	7 659	55	7 756
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 402	–	6 402
Autres passifs	–	50	–	50
	11 498	23 172	75	34 745

**Instruments financiers classés dans le niveau 3**

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

**Techniques d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3**

Autres billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) I et VAC II

La détermination de la juste valeur de ces instruments financiers est fondée sur la valeur de l'actif net qui représente la valeur estimative des titres basée sur les évaluations reçues de l'administrateur des conduits.

Titres de participation et autres titres de créance

La détermination de la juste valeur de ces instruments financiers est fondée notamment sur la valeur de l'actif net qui représente la valeur estimative des titres basée sur les évaluations reçues des gestionnaires de placements, des gestionnaires de fonds ou des commandités des sociétés en commandite. La juste valeur peut aussi être déterminée à l'aide de techniques d'évaluation internes ajustées pour tenir compte des facteurs de risque propres aux instruments financiers et de la conjoncture économique.

### Instruments financiers dérivés

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse, des techniques d'évaluation bien établies sont utilisées et intègrent des hypothèses basées principalement sur des données d'entrée observables sur des marchés telles que les prix courants du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temps de l'argent, les courbes de rendement des taux d'intérêt, les courbes de crédit, les taux de change et les facteurs de volatilité des prix et des taux. La Banque inclut aussi l'ajustement de l'évaluation de crédit (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA), l'ajustement de l'évaluation lié au risque de crédit de la Banque (*Debit Valuation Adjustment* ou DVA) et l'ajustement de valeur lié au financement (*Funding Valuation Adjustment* ou FVA).

### Billets de dépôts structurés

La juste valeur des billets de dépôts structurés est établie d'après des modèles d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données d'entrée observables lorsqu'elles sont disponibles, telles que des indices de rendement de référence, et tient compte également du DVA. Lorsque la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, les techniques d'évaluation sont similaires à celles décrites pour les instruments financiers dérivés.

Les tableaux suivants présentent les données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins des évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Au 31 juillet 2016					
	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeur des données	
				Bas	Haut
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Valeurs mobilières</b>					
Autres billets restructurés des conduits VAC I et VAC II	6	Valeur de l'actif net	Valeur de l'actif net		100 %
Titres de participation et autres titres de créance	332	Valeur de l'actif net Cours de marché comparables Modèle fondé sur les prix	Valeur de l'actif net Ratio valeur de l'entreprise/BAIIA <sup>(1)</sup> Équivalence de prix	11 x 71 %	14 x 121 %
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	2	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation		2,20 %
Contrats sur actions	136	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	8 % (59) %	57 % 86 %
	476				
<b>Passifs financiers</b>					
<b>Dépôts</b>					
Billets de dépôts structurés	11	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (57) %	57 % 86 %
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés					
Contrats sur actions	127	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	8 % (59) %	55 % 86 %
	138				

(1) BAIIA signifie bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

**NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Au 31 octobre 2015				
Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeurs des données	
			Bas	Haut
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
Autres billets restructurés des conduits VAC I et VAC II	7	Valeur de l'actif net		100 %
Titres de participation et autres titres de créance	275	Flux de trésorerie actualisés Valeur de l'actif net Cours de marché comparables Modèle fondé sur les prix	Écart de crédit Valeur de l'actif net Ratio valeur de l'entreprise/BAIIA <sup>(2)</sup> Équivalence de prix	425 Pbs <sup>(1)</sup> 100 % 13 x 95 %
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	2	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	2,20 %
Contrats sur actions	15	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	9 % (50) %
	299			
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
Billets de dépôts structurés	20	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	10 % (51) %
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés				
Contrats sur actions	55	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation du marché	9 % (50) %
	75			

(1) Pbs ou point de base représente une unité de mesure correspondant à 0,01 %.

(2) BAIIA signifie bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

### **Données d'entrée non observables importantes des évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3**

#### Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net représente la valeur estimative des titres basée sur les évaluations reçues des gestionnaires de placements, des gestionnaires de fonds, des administrateurs de conduits ou des commandités des sociétés en commandite. La valeur de l'actif net d'un fonds correspond à la juste valeur totale de l'actif moins le passif.

#### Écart de crédit

L'écart de crédit est la différence entre un taux d'intérêt de référence et le taux d'intérêt demandé par les intervenants du marché pour accepter la qualité de crédit inférieure de l'actif financier évalué. Le taux d'intérêt de certaines obligations gouvernementales, dont la cote de crédit est élevée et la maturité est similaire à l'actif évalué, peut souvent être considéré comme taux d'intérêt de référence. Une augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

#### Ratio valeur de l'entreprise/BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) et équivalence de prix

Les données d'entrée d'évaluation des titres de participation privés incluent des ratios basés sur les bénéfices. Ces ratios sont évalués en fonction de ratios d'entreprises comparables, et un ratio plus élevé résultera en une juste valeur plus élevée. L'équivalence de prix est un pourcentage du prix de marché établi en fonction de la liquidité du titre.

#### Taux d'actualisation

Lorsque des techniques d'évaluation des flux de trésorerie actualisés sont utilisées, le taux d'actualisation représente la donnée utilisée pour porter les flux de trésorerie futurs à leur valeur actualisée. Une augmentation du taux d'actualisation donnera lieu à une diminution de la juste valeur.

#### Volatilité à long terme

La volatilité est une mesure de la variabilité future attendue des prix de marché. La volatilité est généralement observable sur le marché par le biais des prix de certaines options. Toutefois, la volatilité à long terme liée à des options, dont l'échéance est plus longue, peut ne pas être observable. Une augmentation (diminution) de la volatilité à long terme s'accompagne généralement d'une augmentation (diminution) de la corrélation à long terme. Une volatilité à long terme plus élevée pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'instrument, selon les modalités de l'instrument.

#### Corrélation du marché

La corrélation est une mesure de la relation d'interdépendance entre deux variables différentes. Une corrélation positive implique que les variables ont tendance à évoluer dans la même direction, alors qu'une corrélation négative implique que les variables ont tendance à évoluer dans des directions opposées. La corrélation est utilisée pour l'évaluation d'instruments financiers dont les rendements futurs sont dépendants de plusieurs variables. Un changement dans la corrélation peut entraîner une augmentation ou une diminution de la juste valeur selon les modalités de son rendement contractuel.

### **Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3**

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles.

Pour les autres billets restructurés des conduits VAC I et VAC II classés dans le niveau 3, la donnée la plus importante utilisée pour déterminer la juste valeur est la valeur de l'actif net. Au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015, la Banque fait varier les valeurs utilisées dans une fourchette qui pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de moins de 1 M\$.

Pour les titres de participation et autres titres de créance, la Banque fait varier des données non observables significatives, telles que la valeur de l'actif net, l'écart de crédit ou le ratio valeur de l'entreprise/BAIIA et l'équivalence de prix, et établit une fourchette raisonnable de juste valeur qui pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de la juste valeur comptabilisée de 44 M\$ au 31 juillet 2016 (une augmentation ou une diminution de 36 M\$ au 31 octobre 2015).

Pour les instruments financiers dérivés et les dérivés incorporés relatifs aux billets de dépôts structurés, la Banque fait varier les données sur les volatilités à long terme et les corrélations du marché et établit une fourchette raisonnable de juste valeur. Au 31 juillet 2016, pour les instruments financiers dérivés, la juste valeur nette pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de 4 M\$ (une augmentation ou une diminution de 11 M\$ au 31 octobre 2015) alors que pour les billets de dépôts structurés, la juste valeur pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de moins de 1 M\$ (une augmentation ou une diminution de 4 M\$ au 31 octobre 2015).

### NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2016			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2015	21	261	(38)	(20)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(2)</sup>	6	7	(28)	9
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	8	–	–
Achats	18	42	–	–
Ventes	(8)	(10)	–	–
Émissions	–	–	–	(7)
Règlements et autres	–	(8)	15	4
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	1	68	(32)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	(6)	35
<b>Juste valeur au 31 juillet 2016</b>	<b>37</b>	<b>301</b>	<b>11</b>	<b>(11)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2016 <sup>(3)</sup>	(2)	–	(28)	9

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2015			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2014	1 223	237	(39)	(81)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(4)</sup>	56	62	(17)	(7)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(37)	–	–
Achats	3	76	–	–
Ventes	(33)	(98)	–	–
Émissions	–	–	–	(12)
Règlements et autres	(585)	(4)	1	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	(1)	(5)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	85
<b>Juste valeur au 31 juillet 2015</b>	<b>664</b>	<b>236</b>	<b>(56)</b>	<b>(20)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2015 <sup>(5)</sup>	37	–	(17)	(7)

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des pertes nettes comprises dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 6 M\$.

(3) Le total des pertes non réalisées comprises dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 21 M\$.

(4) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 94 M\$.

(5) Le total des gains non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 13 M\$.

## NOTE 4 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant de l'évaluation des actifs ou des passifs financiers sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque.

La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains instruments financiers hybrides comportant un ou plusieurs dérivés incorporés, tels que des billets restructurés des conduits VAC, certains dépôts, ainsi que certains prêts. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	1 660	17	22	342
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	460	–	–	–
Prêts	134	17	(5)	(24)
	<b>2 254</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>318</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	4 133	(73)	(114)	(33)
Passifs relatifs à des créances cédées	6 097	(17)	12	(235)
	<b>10 230</b>	<b>(90)</b>	<b>(102)</b>	<b>(268)</b>

	Valeur comptable au 31 juillet 2015	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	2 213	26	58	348
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	664	–	–	–
Prêts	149	5	(18)	(23)
	<b>3 026</b>	<b>31</b>	<b>40</b>	<b>325</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	3 009	61	(3)	(133)
Passifs relatifs à des créances cédées	5 977	(39)	(104)	(278)
	<b>8 986</b>	<b>22</b>	<b>(107)</b>	<b>(411)</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 6 M\$ (gain de 9 M\$ comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, cette variation est une perte de 45 M\$ dont un gain de 15 M\$ est comptabilisé dans le *Résultat net* (gain de 9 M\$ comptabilisé dans le *Résultat net* pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2.

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

## NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

	Au 31 juillet 2016			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	6 153	93	(3)	6 243
Les provinces	4 363	373	(18)	4 718
Les municipalités et les commissions scolaires	367	22	–	389
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 123	23	–	1 146
Autres titres de créance	993	32	(2)	1 023
Titres de participation	599	90	(52)	637
	13 598	633	(75)	14 156

	Au 31 octobre 2015			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	6 423	62	(18)	6 467
Les provinces	4 475	231	(30)	4 676
Les municipalités et les commissions scolaires	414	15	(1)	428
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	929	2	(2)	929
Autres titres de créance	937	15	(9)	943
Titres de participation	569	78	(47)	600
	13 747	403	(107)	14 043

#### Pertes de valeur comptabilisées

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière disponible à la vente. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, aucune perte de valeur (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015) n'a été comptabilisée dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net* de l'état consolidé des résultats. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, les pertes de valeur se chiffrent à 4 M\$ (12 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015). De plus, au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2016 et 2015, aucun montant n'a été renversé dans l'état consolidé des résultats pour les augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de créance dépréciés antérieurement.

#### Pertes brutes non réalisées

Aux 31 juillet 2016 et 31 octobre 2015, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont principalement attribuables à la fluctuation des prix sur le marché ainsi qu'aux variations des cours des monnaies étrangères, et qu'il n'existe aucune indication objective de dépréciation nécessitant la comptabilisation d'une perte de valeur dans l'état consolidé des résultats.

### Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière détenue jusqu'à son échéance. Au 31 juillet 2016, il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation pour les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

## NOTE 6 – PRÊTS

### Qualité du crédit des prêts

	Au 31 juillet 2016			Total
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1) (2)</sup>	
Ni en souffrance <sup>(3)</sup> ni douteux	47 238	33 059	44 191	124 488
En souffrance <sup>(3)</sup> mais non douteux	218	295	116	629
Douteux	75	75	302	452
<b>Prêts bruts</b>	<b>47 531</b>	<b>33 429</b>	<b>44 609</b>	<b>125 569</b>
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	12	19	149	180
Provisions collectives	–	19	2	21
<b>Provisions sur prêts douteux</b>	<b>12</b>	<b>38</b>	<b>151</b>	<b>201</b>
	<b>47 519</b>	<b>33 391</b>	<b>44 458</b>	<b>125 368</b>
Moins:				
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz <sup>(4)</sup>				213
Provision collective sur prêts non douteux <sup>(5)</sup>				366
				579
<b>Prêts et acceptations, après déduction des provisions</b>				<b>124 789</b>

	Au 31 octobre 2015			Total
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1) (2)</sup>	
Ni en souffrance <sup>(3)</sup> ni douteux	43 184	31 556	39 953	114 693
En souffrance <sup>(3)</sup> mais non douteux	266	295	96	657
Douteux	70	82	305	457
<b>Prêts bruts</b>	<b>43 520</b>	<b>31 933</b>	<b>40 354</b>	<b>115 807</b>
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	10	18	151	179
Provisions collectives	–	22	2	24
<b>Provisions sur prêts douteux</b>	<b>10</b>	<b>40</b>	<b>153</b>	<b>203</b>
	<b>43 510</b>	<b>31 893</b>	<b>40 201</b>	<b>115 604</b>
Moins : provision collective sur prêts non douteux <sup>(5)</sup>				366
<b>Prêts et acceptations, après déduction des provisions</b>				<b>115 238</b>

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Un prêt est en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(4) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(5) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

**NOTE 6 – PRÊTS (suite)**

**Prêts en souffrance mais non douteux <sup>(1)</sup>**

	Au 31 juillet 2016			Au 31 octobre 2015		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>
En souffrance mais non douteux						
De 31 à 60 jours	107	117	46	120	109	36
De 61 à 90 jours	34	32	16	54	38	26
Plus de 90 jours	77	146	54	92	148	34
	<b>218</b>	<b>295</b>	<b>116</b>	<b>266</b>	<b>295</b>	<b>96</b>

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Au 31 juillet 2016, la juste valeur des actifs financiers détenus en garantie de prêts qui sont en souffrance mais non douteux s'établit à 15 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2015).

**Prêts douteux**

	Au 31 juillet 2016			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
<b>Prêts</b>				
Hypothécaires résidentiels	75	12	–	63
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	75	19	19	37
Aux entreprises et aux administrations publiques	302	149	2	151
	<b>452</b>	<b>180</b>	<b>21</b>	<b>251</b>
	Au 31 octobre 2015			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
<b>Prêts</b>				
Hypothécaires résidentiels	70	10	–	60
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	82	18	22	42
Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	305	151	2	152
	<b>457</b>	<b>179</b>	<b>24</b>	<b>254</b>

(1) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Provisions pour pertes sur créances

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2016						Solde à la fin
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres <sup>(1)</sup>	Transferts <sup>(2)</sup>	
<b>Provisions sur prêts douteux</b>							
Hypothécaires résidentielles							
Provisions individuelles	10	9	(8)	–	1	–	12
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	18	90	(28)	(62)	1	–	19
Provisions collectives	22	22	(31)	–	6	–	19
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	151	51	(87)	–	(3)	37	149
Provisions collectives	2	3	(3)	–	–	–	2
<b>Provisions individuelles</b>	<b>179</b>	<b>150</b>	<b>(123)</b>	<b>(62)</b>	<b>(1)</b>	<b>37</b>	<b>180</b>
<b>Provisions collectives</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>(34)</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>21</b>
	<b>203</b>	<b>175</b>	<b>(157)</b>	<b>(62)</b>	<b>5</b>	<b>37</b>	<b>201</b>
<b>Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz <sup>(3)</sup></b>	<b>–</b>	<b>250</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(37)</b>	<b>213</b>
<b>Provision collective sur prêts non douteux <sup>(4)</sup></b>	<b>366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>366</b>
	<b>366</b>	<b>250</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(37)</b>	<b>579</b>
	<b>569</b>	<b>425</b>	<b>(157)</b>	<b>(62)</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>780</b>

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2015						Solde à la fin
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres <sup>(1)</sup>	Transferts <sup>(2)</sup>	
<b>Provisions sur prêts douteux</b>							
Hypothécaires résidentielles							
Provisions individuelles	9	7	(6)	–	–	–	10
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	15	91	(29)	(60)	–	–	17
Provisions collectives	21	26	(28)	–	5	–	24
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	191	41	(97)	–	7	–	142
Provisions collectives	2	2	(2)	–	–	–	2
<b>Provisions individuelles</b>	<b>215</b>	<b>139</b>	<b>(132)</b>	<b>(60)</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>169</b>
<b>Provisions collectives</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>(30)</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>26</b>
	<b>238</b>	<b>167</b>	<b>(162)</b>	<b>(60)</b>	<b>12</b>	<b>–</b>	<b>195</b>
<b>Provision collective sur prêts non douteux <sup>(4)</sup></b>	<b>366</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>366</b>
	<b>604</b>	<b>167</b>	<b>(162)</b>	<b>(60)</b>	<b>12</b>	<b>–</b>	<b>561</b>

(1) Incluant les variations de change.

(2) Lorsqu'un prêt visé par la provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz devient douteux, la provision sectorielle relative à ce prêt est transférée aux provisions individuelles sur prêts douteux.

(3) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(4) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

## NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS MAIS NON DÉCOMPTABILISÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	39 746	32 902
Prêts hypothécaires résidentiels	18 233	17 732
	<b>57 979</b>	<b>50 634</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>34 628</b>	26 820
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	39 746	32 902
Prêts hypothécaires résidentiels	18 532	18 032
	<b>58 278</b>	<b>50 934</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>34 671</b>	26 879

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 1 911 M\$ au 31 juillet 2016 (1 411 M\$ au 31 octobre 2015) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 10 390 M\$ au 31 juillet 2016 (8 140 M\$ au 31 octobre 2015).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	19 313	18 958
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	14 880	7 148
Valeurs mobilières prêtées	23 786	24 526
Prêts hypothécaires résidentiels transférés à un fonds commun de placement	–	2
	<b>57 979</b>	<b>50 634</b>

## NOTE 8 – ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

### Maple Financial Group Inc.

Maple Financial Group Inc. (Maple) est une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. La Banque détient une participation de 24,9 % dans cette société. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi de la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un séquestre a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif.

Maple Bank GmbH, une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet de présumées irrégularités fiscales. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et, à la connaissance de la Banque, elles se poursuivent actuellement. La Banque croit savoir que les enquêtes portent sur certaines activités de négociation effectuées par Maple Bank GmbH et par certains de ses employés actuels et passés, au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple Bank GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

La Banque a avisé les autorités allemandes que s'il est déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple peuvent être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale par Maple Bank GmbH, des moyens seront mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente. Dans cette éventualité, la Banque estime que les sommes en cause n'auraient pas d'incidence importante sur sa situation financière.

## NOTE 9 – AUTRES ACTIFS

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	679	690
Intérêts et dividendes à recevoir	428	459
Actif au titre des prestations définies	49	268
Actifs d'impôt différé	335	230
Actifs d'impôt exigible	80	192
Actifs au titre des cessions en réassurance	31	25
	<b>1 602</b>	<b>1 864</b>

## NOTE 10 – DÉPÔTS

	Au 31 juillet 2016			Au 31 octobre 2015
	À vue et avec préavis <sup>(1)</sup>	À terme fixe <sup>(2)</sup>	Total	Total
Particuliers	27 634	21 855	49 489	45 981
Entreprises et administrations publiques	34 916	48 674	83 590	74 441
Institutions de dépôts	1 338	4 458	5 796	8 408
	<b>63 888</b>	<b>74 987</b>	<b>138 875</b>	<b>128 830</b>

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques. Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(2) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque n'a émis aucune obligation sécurisée (750 M\$ US et 1,0 milliard d'euros au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015). Se reporter à la note 22 pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 7 968 M\$ au 31 juillet 2016 (7 910 M\$ au 31 octobre 2015). Au 31 octobre 2015, cette même rubrique comprenait également le dépôt de Fiducie de capital BNC d'un montant de 225 M\$.

Le 30 juin 2016, Fiducie de capital BNC, une fiducie à capital variable établie par la Banque, a racheté les 225 000 titres fiduciaires de capital – série 1, ou NBC CapS – série 1, émis et en circulation le 30 juin 2016, au prix de rachat de 1 000 \$ par titre fiduciaire majoré des distributions impayées à la date de rachat. Après le rachat, les porteurs de NBC CapS – série 1 n'ayant plus droit aux distributions et ne pouvant plus exercer d'autres droits, les actions privilégiées de premier rang autorisées mais non émises, séries 17 et 18, ont été retirées du capital autorisé de la Banque et la Banque a racheté de Fiducie de capital BNC le billet de dépôt de 225 M\$. Fiducie de capital BNC a été dissoute le 30 juin 2016. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 13 et 28 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2015.

## NOTE 11 – AUTRES PASSIFS

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
Créditeurs et charges à payer	1 307	1 334
Dettes de filiales envers des tiers	1 439	1 400
Intérêts et dividendes à payer	555	615
Passif au titre des prestations définies	263	183
Passifs d'impôt différé	73	123
Passifs d'impôt exigible	130	82
Passifs d'assurance	68	67
Autres éléments <sup>(1) (2)</sup>	777	670
	<b>4 612</b>	<b>4 474</b>

(1) Au 31 juillet 2016, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 29 M\$ (67 M\$ au 31 octobre 2015). Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements.

(2) Au 31 juillet 2016, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 11 M\$ (15 M\$ au 31 octobre 2015).

## NOTE 12 – RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil a approuvé certaines initiatives de restructuration afin de continuer son plan de transformation, de satisfaire aux besoins évolutifs de ses clients et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Cette transformation permettra à la Banque de conserver la cadence de son virage centré client, de poursuivre la transition du numéraire au numérique, de maintenir un milieu de travail stimulant et de mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle.

Au cours de l'exercice 2015, la Banque a comptabilisé une charge de 86 M\$ dans la rubrique *Charge de restructuration* de l'état consolidé des résultats, qui se compose d'indemnités de départ, d'honoraires professionnels, de contrats déficitaires et de radiations d'immobilisations corporelles. Cette charge de restructuration a été répartie à travers tous les secteurs d'exploitation de la Banque.

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au bilan consolidé.

	Indemnités de départ	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> novembre 2014	–	–	–
Charge de restructuration	53	33	86
Versements au cours de l'exercice	(2)	(17)	(19)
Au 31 octobre 2015	51	16	67
Versements au cours de la période	<b>(28)</b>	<b>(10)</b>	<b>(38)</b>
<b>Au 31 juillet 2016</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>29</b>

## NOTE 13 – DETTE SUBORDONNÉE

Le 2 novembre 2015, les billets échéant en novembre 2020, d'un montant de 500 M\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus.

## NOTE 14 – OPÉRATIONS DE COUVERTURE

### Instrument financiers dérivés et non dérivés désignés comme instrument de couverture

	Au 31 juillet 2016			Au 31 octobre 2015		
	Couverture de la juste valeur	Couverture des flux de trésorerie	Couverture de l'investissement net	Couverture de la juste valeur	Couverture des flux de trésorerie	Couverture de l'investissement net
<b>Actifs</b>						
Instrument financiers dérivés	817	359	10	731	405	4
<b>Passifs</b>						
Instrument financiers dérivés	545	222	2	466	365	2
Valeur comptable des instruments financiers non dérivés	–	–	1 283	–	–	1 690
Montants nominaux des instruments financiers dérivés désignés	20 655	19 213	483	25 433	28 521	632

### Résultats de la couverture de la juste valeur

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
Gains (pertes) sur instruments de couverture	85	49	23	118
Gains (pertes) sur éléments couverts attribuables au risque couvert	(87)	(50)	(25)	(119)
Inefficacité des relations de couverture de la juste valeur	(1)	(3)	(1)	(3)

### Résultats de la couverture des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
Gains (pertes) non réalisés inscrits dans les <i>Autres éléments du résultat global</i> au titre de la partie efficace de l'instrument de couverture	17	(59)	77	(24)
Pertes (gains) reclassés dans le <i>Revenu net d'intérêts</i> de l'état consolidé des résultats	(7)	(4)	(17)	(12)
Inefficacité des relations de couverture des flux de trésorerie	–	–	(1)	–

Le tableau suivant présente les périodes au cours desquelles la Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie couverts se réalisent et qu'ils aient une incidence sur le résultat net.

	Au 31 juillet 2016			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Flux monétaires prévus sur les actifs couverts	17	17	36	20
Flux monétaires prévus sur les passifs couverts	52	50	106	23
Exposition nette	(35)	(33)	(70)	(3)

### Résultats de la couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger

Pour les neuf mois terminés les 31 juillet 2016 et 2015, un montant négligeable représentant la partie inefficace a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

## NOTE 15 – CAPITAL-ACTIONS

### Émission d'actions privilégiées

Le 13 juin 2016, la Banque a émis 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 36, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Ces actions sont rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve des dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et du consentement du BSIF, à compter du 15 août 2021 et le 15 août tous les cinq ans par la suite, en totalité ou en partie, à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat; ces actions sont convertibles au gré du détenteur en un nombre égal d'actions privilégiées de premier rang à taux variable (équivalent au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, majoré de 4,66 %) et à dividende non cumulatif, série 37, sous réserve de certaines conditions, le 15 août 2021 et le 15 août tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées, série 36, donnent droit à un dividende non cumulatif trimestriel de 0,3375 \$ pour la période initiale se terminant le 15 août 2021. Par la suite, ces actions donnent droit à un dividende fixe non cumulatif trimestriel d'un montant par action établi en multipliant par 25,00 \$ le taux d'intérêt correspondant à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, à la date de calcul du taux fixe applicable, majoré de 4,66 %. Comme les actions privilégiées série 36 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 22 janvier 2016, la Banque a émis 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 34, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Ces actions sont rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve des dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et du consentement du BSIF, à compter du 15 mai 2021 et le 15 mai tous les cinq ans par la suite, en totalité ou en partie, à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat; ces actions sont convertibles au gré du détenteur en un nombre égal d'actions privilégiées de premier rang à taux variable (équivalent au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, majoré de 4,90 %) et à dividende non cumulatif, série 35, sous réserve de certaines conditions, le 15 mai 2021 et le 15 mai tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées, série 34, donnent droit à un dividende non cumulatif trimestriel de 0,3500 \$ pour la période initiale se terminant le 15 mai 2021. Par la suite, ces actions donnent droit à un dividende fixe non cumulatif trimestriel d'un montant par action établi en multipliant par 25,00 \$ le taux d'intérêt correspondant à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, à la date de calcul du taux fixe applicable, majoré de 4,90 %. Comme les actions privilégiées série 34 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

### Rachat d'actions privilégiées

Le 16 novembre 2015, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 novembre 2015, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 20, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,50 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 6 900 000 actions privilégiées série 20 pour un prix total de 176 M\$, ce qui a réduit de 173 M\$ le *Capital-actions privilégiées* et de 3 M\$ les *Résultats non distribués*.

### Rachat d'actions ordinaires

Le 11 mai 2015, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois terminée le 10 mai 2016. Les rachats devaient être effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants qui auraient été versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires auraient été imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016 et de l'exercice terminé le 31 octobre 2015, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions.

### Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 31 juillet 2016, le nombre des actions ordinaires entières est de 936 785 (936 785 au 31 octobre 2015). La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que les actions entières restantes seront versées d'ici la fin de l'année 2016.

## Actions en circulation

	Au 31 juillet 2016		Au 31 octobre 2015	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 20	–	–	6 900 000	173
Série 28	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	–	–
Série 36	16 000 000	400	–	–
	<b>66 000 000</b>	<b>1 650</b>	<b>40 900 000</b>	<b>1 023</b>
<b>Actions ordinaires au début de l'exercice</b>	<b>337 236 322</b>	<b>2 614</b>	<b>329 297 375</b>	<b>2 293</b>
Émises dans le cadre d'un appel public à l'épargne	–	–	7 160 000	300
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	800 068	31	1 059 650	39
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(1)</sup>	(1 210 321)	(53)	(280 703)	(18)
<b>Actions ordinaires à la fin de la période</b>	<b>336 826 069</b>	<b>2 592</b>	<b>337 236 322</b>	<b>2 614</b>

(1) Au 31 juillet 2016, la Banque détient 866 434 actions à des fins de négociation, représentant un montant de 39 M\$ (343 887 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 14 M\$ au 31 octobre 2015).

## Dividendes déclarés

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2016		2015	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 20	–	–	8	1,1250
Série 28	6	0,7125	6	0,7125
Série 30	10	0,7688	10	0,7688
Série 32	9	0,7313	10	0,8322
Série 34	13	0,7873	–	–
	<b>38</b>		<b>34</b>	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>550</b>	<b>1,6300</b>	<b>501</b>	<b>1,5200</b>
	<b>588</b>		<b>535</b>	

## NOTE 16 – PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II)</b>		
Série 1 <sup>(1)</sup>	403	410
Série 2 <sup>(2)</sup>	352	359
Autres	49	32
	<b>804</b>	<b>801</b>

(1) Comprend des intérêts courus de 3 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2015).

(2) Comprend des intérêts courus de 2 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2015).

## NOTE 17 – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019, sans égard pour la transition définie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Le BSIF a désigné les six plus grandes banques canadiennes, dont la Banque Nationale, comme banques d'importance systémique intérieure. Par conséquent, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes sont tenues de maintenir un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

	Au 31 juillet 2016	Au 31 octobre 2015
<b>Fonds propres</b>		
CET1	6 758	6 801
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	9 158	8 626
total <sup>(2) (3)</sup>	10 405	9 678
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	68 530	68 835
pour les fonds propres de catégorie 1	68 765	69 094
pour le total des fonds propres	68 966	69 316
<b>Exposition totale</b>	248 276	234 957
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	9,9 %	9,9 %
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	13,3 %	12,5 %
total <sup>(2) (3)</sup>	15,1 %	14,0 %
<b>Ratio de levier</b>	3,7 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 20 effectué le 15 novembre 2015.

(3) Les données au 31 octobre 2015 tiennent compte du remboursement des billets d'une valeur de 500 M\$ effectué le 2 novembre 2015.

## NOTE 18 – REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation et les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
Revenu net d'intérêts	140	132	398	343
Revenus autres que d'intérêts	12	62	67	179
	152	194	465	522

## NOTE 19 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2016 et 2015, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque a octroyé 2 140 420 options d'achat d'actions (3 170 260 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2015) d'une juste valeur moyenne de 3,70 \$ par option (7,44 \$ en 2015).

Au 31 juillet 2016, il y avait 17 655 535 options d'achat d'actions en circulation (16 652 313 options d'achat d'actions au 31 octobre 2015).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015
Taux d'intérêt hors risque	1,43 %	2,01 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	21,12 %	24,82 %
Dividendes prévus	5,33 %	4,00 %

La charge de rémunération est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	5	9	15

## NOTE 20 – AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

### Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus au cours de la période	19	22	1	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(2)	(2)	2	1
Frais d'administration	1	1		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	303	(30)	14	(1)
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(200)	10		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>103</b>	<b>(20)</b>	<b>14</b>	<b>(1)</b>
	<b>121</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>1</b>

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régime de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus au cours de la période	57	65	3	3
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(6)	(4)	6	5
Frais d'administration	3	3		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>54</b>	<b>64</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	491	207	22	10
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(209)	(208)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>282</b>	<b>(1)</b>	<b>22</b>	<b>10</b>
	<b>336</b>	<b>63</b>	<b>31</b>	<b>18</b>

- (1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.
- (2) Excluant les revenus d'intérêts.

## NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2016	2015	2016	2015
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	460	436	892	1 221
Dividendes sur actions privilégiées	14	11	38	34
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	–	–	3	–
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	446	425	851	1 187
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 553	329 527	337 318	329 227
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,32</b>	<b>1,29</b>	<b>2,52</b>	<b>3,61</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	446	425	851	1 187
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 553	329 527	337 318	329 227
Ajustement au nombre d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )				
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	2 643	3 600	2 309	3 651
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué ( <i>en milliers</i> )	340 196	333 127	339 627	332 878
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,31</b>	<b>1,28</b>	<b>2,51</b>	<b>3,56</b>

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 5 688 912 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 46,54 \$ (3 169 348 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 47,93 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 7 593 756 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 45,35 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2015, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

## NOTE 22 – ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont évaluées à des fins de consolidation selon le traitement comptable décrit à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2015. Pour une description détaillée des entités structurées de la Banque, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2015. L'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ses intérêts dans ces entités structurées représente principalement les investissements dans ces entités, la juste valeur des contrats de produits dérivés conclus avec elles, ainsi que les facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit consenties à certaines entités structurées.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque peut conclure des transactions de financement avec des entités structurées de tiers, y compris des prêts commerciaux, des prises en pension, des prêts sur marge de courtage de gros et des transactions semblables de prêts garantis. Bien que ces transactions exposent la Banque au risque de crédit des contreparties des entités structurées, cette exposition est atténuée par les sûretés liées à ces transactions. En général, la Banque ne dispose d'aucun pouvoir ni n'est exposée aux rendements variables importants en raison des transactions de financement avec les entités structurées et ne consolide pas ces entités. Les transactions de financement avec des entités structurées soutenues par des tiers sont incluses dans les états financiers consolidés de la Banque et ne sont pas présentées dans le tableau de la présente note.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs au titre des intérêts de la Banque dans les entités structurées non consolidées, l'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ces intérêts, ainsi que l'actif total de ces entités structurées.

	Au 31 juillet 2016					
	Fonds multicédants <sup>(1)</sup>	Véhicules d'actifs cadres <sup>(2)</sup>	Fonds d'investissement <sup>(3)</sup>	Placements privés <sup>(4)</sup>	Fonds adossés à des actifs <sup>(5)</sup>	Fiducie de capital BNC <sup>(6)</sup>
<b>Actif au bilan consolidé</b>						
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	2	632	34	–	–	–
Valeurs mobilières disponibles à la vente	–	6	29	97	40	–
Instruments financiers dérivés	12	–	–	–	–	–
Autres actifs	–	–	–	–	9	–
	<b>14</b>	<b>638</b>	<b>63</b>	<b>97</b>	<b>49</b>	<b>–</b>
Au 31 octobre 2015	33	655	180	95	114	–
<b>Passif au bilan consolidé</b>						
Dépôts – Entreprises et administrations publiques	–	–	–	–	–	–
Au 31 octobre 2015	–	–	–	–	–	229
<b>Exposition maximale au risque de perte</b>						
Valeurs mobilières et instruments financiers dérivés	14	638	63	97	49	–
Facilités de liquidité et de rehaussement de crédit	2 922	–	–	–	–	–
Facilité de financement de marge	–	821	–	–	–	–
	<b>2 936</b>	<b>1 459</b>	<b>63</b>	<b>97</b>	<b>49</b>	<b>–</b>
Au 31 octobre 2015	2 266	1 476	180	95	114	–
<b>Actif total des entités structurées</b>	<b>2 958</b>	<b>–</b>	<b>196</b>	<b>3 018</b>	<b>50</b>	<b>–</b>
Au 31 octobre 2015	2 283	–	1 243	3 648	144	234

- (1) Les principaux actifs sous-jacents, situés au Canada, sont des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles, des financements d'inventaires automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Au 31 juillet 2016, la valeur nominale des facilités de liquidité de style mondial s'élève à 2,9 G\$ (2,3 G\$ au 31 octobre 2015), soit le montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit des facilités de rehaussement de crédit pour une valeur nominale de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2015). Le risque de perte maximale ne peut excéder le total du papier commercial en circulation. Au 31 juillet 2016, la Banque détient 2 M\$ de papier commercial (22 M\$ au 31 octobre 2015) et, par conséquent, le montant potentiel maximal des paiements futurs est limité à 2,9 G\$ au 31 juillet 2016 (2,2 G\$ au 31 octobre 2015), soit le montant des facilités de liquidité et de rehaussement de crédit inutilisées.
- (2) L'encours total des billets restructurés des conduits VAC en circulation s'établit à 9,3 G\$ au 31 juillet 2016 (9,3 G\$ au 31 octobre 2015). Le montant de la facilité de financement de marge inutilisée s'élève à 821 M\$ au 31 juillet 2016 (821 M\$ au 31 octobre 2015).
- (3) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (4) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant de l'actif total des entités structurées correspond à celui de la période la plus récente disponible.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des prêts automobiles.
- (6) L'actif sous-jacent est un billet de dépôt de la Banque, racheté par celle-ci le 30 juin 2016. Fiducie de capital BNC a été dissoute à cette même date. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10.

Le tableau suivant présente les placements et les autres actifs de la Banque dans les entités structurées consolidées, ainsi que l'actif total de ces entités.

	Au 31 juillet 2016		Au 31 octobre 2015	
	Placements et autres actifs	Actif total <sup>(1)</sup>	Placements et autres actifs	Actif total <sup>(1)</sup>
<b>Entités structurées consolidées</b>				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque <sup>(2) (3)</sup>	339	1 652	339	1 649
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap) <sup>(3) (4)</sup>	–	–	23	23
Fonds d'investissement <sup>(5)</sup>	272	316	410	460
Obligations sécurisées <sup>(6)</sup>	10 965	11 468	12 722	13 099
Immeuble <sup>(7)</sup>	69	62	70	63
Fiducie d'actifs BNC <sup>(8)</sup>	1 350	2 106	1 125	1 900
Entités structurées de tiers <sup>(9)</sup>	981	981	1 395	1 395
	<b>13 976</b>	<b>16 585</b>	<b>16 084</b>	<b>18 589</b>

- (1) Il y a des restrictions découlant essentiellement d'exigences réglementaires, de lois en matière de sociétés ou de valeurs mobilières ou encore d'accords contractuels, qui limitent la capacité de certaines entités structurées consolidées de la Banque de transférer des fonds à celle-ci.
- (2) Les actifs sous-jacents sont des créances sur cartes de crédit.
- (3) L'investissement de la Banque est présenté déduction faite des détentions des tierces parties.
- (4) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (5) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (6) Pour les obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées, les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels non-assurés de la Banque. L'échéance moyenne de ces actifs sous-jacents est de deux ans. Pour les obligations sécurisées émises en vertu du programme structuré d'obligations sécurisées, les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés de la Banque. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans. Au 31 juillet 2016, le montant total des prêts hypothécaires transférés s'établit à 11,0 G\$ (12,7 G\$ au 31 octobre 2015) et le montant total des obligations sécurisées de 8,0 G\$ est comptabilisé dans *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* au bilan consolidé (7,9 G\$ au 31 octobre 2015). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10.
- (7) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (8) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés de la Banque. Au 31 juillet 2016, le montant des prêts assurés est de 171 M\$ (188 M\$ au 31 octobre 2015). L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16.
- (9) Les actifs sous-jacents sont constitués de matériel loué en vertu de contrats de location simple.

## NOTE 23 – INFORMATIONS SECTORIELLES

	Trimestre terminé le 31 juillet									
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers			Autres	Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	486	462	94	78	247	234	(55)	(102)	772	672
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	253	269	266	268	193	236	73	65	785	838
Revenu total	739	731	360	346	440	470	18	(37)	1 557	1 510
Frais autres que d'intérêts	417	412	250	242	198	194	72	58	937	906
Contribution	322	319	110	104	242	276	(54)	(95)	620	604
Dotations aux pertes sur créances	44	55	1	1	–	–	–	–	45	56
Résultat avant charge (économie) d'impôts	278	264	109	103	242	276	(54)	(95)	575	548
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	75	71	29	27	68	75	(75)	(78)	97	95
Résultat net	203	193	80	76	174	201	21	(17)	478	453
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	3	3	15	14	18	17
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	203	193	80	76	171	198	6	(31)	460	436
Actif moyen	91 100	87 479	11 007	10 442	92 696	87 064	42 644	36 659	237 447	221 644

	Neuf mois terminés le 31 juillet									
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers			Autres	Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Revenu net d'intérêts <sup>(3)</sup>	1 426	1 352	274	242	745	757	(258)	(364)	2 187	1 987
Revenus autres que d'intérêts <sup>(3)(4)</sup>	735	754	795	838	411	541	143	221	2 084	2 354
Revenu total	2 161	2 106	1 069	1 080	1 156	1 298	(115)	(143)	4 271	4 341
Frais autres que d'intérêts	1 222	1 219	743	740	583	559	168	187	2 716	2 705
Contribution	939	887	326	340	573	739	(283)	(330)	1 555	1 636
Dotations aux pertes sur créances <sup>(5)</sup>	421	165	4	2	–	–	–	–	425	167
Résultat avant charge (économie) d'impôts	518	722	322	338	573	739	(283)	(330)	1 130	1 469
Charge (économie) d'impôts <sup>(3)</sup>	140	194	85	85	189	203	(233)	(285)	181	197
Résultat net	378	528	237	253	384	536	(50)	(45)	949	1 272
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	15	8	42	43	57	51
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	378	528	237	253	369	528	(92)	(88)	892	1 221
Actif moyen	90 877	86 181	10 991	10 283	89 657	88 672	41 914	35 878	233 439	221 014

- (1) Le Revenu net d'intérêts, les Revenus autres que d'intérêts et la Charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le Revenu net d'intérêts a été majoré de 48 M\$ (61 M\$ en 2015) et un montant équivalent est constaté à la Charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique Autres.
- (2) Les Revenus autres que d'intérêts pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016 comprennent un gain de 41 M\$ sur réévaluation de la participation détenue antérieurement dans Advanced Bank of Asia Limited, présenté dans la rubrique Autres.
- (3) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, le Revenu net d'intérêts a été majoré de 178 M\$ (247 M\$ en 2015), les Revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 2 M\$ (nul en 2015) et un montant équivalent est constaté à la Charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique Autres.
- (4) Les Revenus autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprennent la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. de 164 M\$, présentée dans le secteur des Marchés financiers.
- (5) Les Dotations aux pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprennent une provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$, présentée dans le secteur des Particuliers et Entreprises.

### Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services bancaires, les services de banque d'affaires ainsi que les solutions financières à une clientèle institutionnelle. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certaines activités à l'international, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

## NOTE 24 – ACQUISITION

### Advanced Bank of Asia Limited

Le 16 mai 2016, la Banque a conclu l'acquisition de Advanced Bank of Asia Limited (ABA), une institution financière d'importance au Cambodge qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises. L'acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance internationale de la Banque. Après l'acquisition, la participation détenue par la Banque sous forme d'actions ordinaires d'ABA s'établit à 90 %. La somme du prix d'acquisition de 119 M\$ en espèces, de la juste valeur de la participation antérieurement détenue et de la valeur estimative de la participation ne donnant pas le contrôle établie à la date d'acquisition excède la juste valeur des actifs nets acquis de 125 M\$. Cet excédent est inscrit dans le bilan consolidé à titre de goodwill et représente principalement la croissance attendue des activités d'ABA au Cambodge. Ce goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les créances acquises, principalement constituées de prêts aux particuliers et aux entreprises, ont été évaluées à une juste valeur de 754 M\$ à la date d'acquisition. Cette valeur représente également la somme des montants contractuels bruts à recevoir dont la Banque prévoit récupérer la totalité.

Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, les frais connexes à l'acquisition inclus dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats sont d'un montant négligeable. De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, la Banque a comptabilisé un gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation dans ABA qu'elle détenait déjà, dans les *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats. Pour la présentation sectorielle, ce gain ainsi que les résultats d'ABA sont inclus dans la rubrique *Autres*. Les résultats d'ABA ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 17 mai 2016. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, ABA a contribué environ 18 M\$ au revenu total et 9 M\$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1<sup>er</sup> novembre 2015, elle aurait présenté un revenu total d'environ 4 304 M\$ et un résultat net d'environ 959 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016.

Les justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs pris en charge peuvent être ajustées de manière rétrospective pour tenir compte des informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date de l'acquisition durant la période d'évaluation. Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	356
Valeurs mobilières	54
Prêts	754
Goodwill	125
Immobilisations incorporelles	2
Autres actifs	30
	1 321
Dépôts	969
Autres passifs	86
	1 055
Prix d'acquisition	119
Participation antérieurement détenue	133
Participation ne donnant pas le contrôle	14
	266

# RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2016

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	23 février
Deuxième trimestre	1 <sup>er</sup> juin
Troisième trimestre	31 août
Quatrième trimestre	2 décembre

## Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2016

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 31 août 2016 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 695-7806. Le code d'accès est le 6303175#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 29 septembre 2016 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4441499#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

### Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

### Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

### Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).